

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

*DIRECTION NATIONALE
DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT*

*DIRECTION NATIONALE
DE LA STATISTIQUE ET
DE L'INFORMATIQUE*

**RAPPORT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
DU MALI EN 2005
ET LES PERSPECTIVES POUR 2006**

Draft Provisoire

Avril 2006

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
Contexte	4
(i) Environnement économique international.....	4
(ii) Environnement économique national	6
I.SITUATION ÉCONOMIQUE DU MALI EN 2005.....	6
1.1. Croissance et production	6
1.1.1. Secteur réel	6
1.1.2. Consommation et investissement	9
1.1.3. Prix et inflation.....	10
1.2. Finances publiques	11
1.2.1. Recettes	11
1.2.2. Dépenses	11
1.2.3. Soldes budgétaires.....	12
1.2.4 Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse	12
1.2.5. Financement	12
1.2.6. Situation de la dette extérieure au 31 décembre 2005	13
1.3. Echanges extérieurs.....	14
1.3.1. Compte des transactions courantes	14
1.3.2. Compte de capital et d'opérations financières	15
1.3.3. Solde global.....	16
1.4. Monnaie et activités bancaires	17
1.4.1. Avoirs extérieurs nets.....	17
1.4.2. Crédit intérieur	17
1.4.3. Masse Monétaire	18
1.4.4. Interventions de la Banque Centrale	18
1.5. Position du Mali par rapport aux nouveaux critères de convergence	18
II.SITUATION SOCIALE DU MALI EN 2005.....	20
2.1. Population et emploi	20
2.1.1. Population	20
2.1.2. Emploi.....	21
2.2. Éducation	22
2.3. Santé	27
2.3.1. Extension de la couverture sanitaire et amélioration de la qualité des soins	27
2.3.2. Résultats des programmes d'appui spécifiques	29

III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU MALI EN 2006.....	37
3.1. Secteur réel	37
3.2. Finances publiques	38
3.2.1 Recettes	38
3.2.2. Dépenses	38
3.2.3. Soldes budgétaires.....	38
3.2.4. Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse	39
3.2.5. Financement	39
3.3. Echanges extérieurs	39
3.3.1. Comptes des transactions courantes.....	39
3.3.2. Compte de capital et d'opérations financières	40
3.3.3. Solde global et financement	40
3.4. Monnaie et activités bancaires	40
3.4.1. Avoirs extérieurs nets	41
3.4.2. Crédit intérieur	41
3.4.3. Crédit à l'économie	41
3.4.4. Position nette du Gouvernement	41
IV. PERSPECTIVES SOCIALES DU MALI EN 2006.....	42
4.1. Éducation	42
4.2. Santé	43
4.3. Sinistres divers.....	45
4.4. Emplois.....	45
4.5. Logement.....	45
4.6. Genre	45
4.7. Perception de la population sur la pauvreté.....	46
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	47
Annexe 1: Indicateurs macroéconomiques entre 2003 et 2006	50
Annexe 2: Évolution de la croissance sectorielle entre 2003 et 2006	51
Annexe 3: Contribution sectorielle à la croissance du PIB entre 2003 et 2006	52
Annexe 4 : production vivrière par Région en 2005	53

Liste des tableaux et graphiques

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Évolution de la production agricole au Mali entre 2004 et 2005 (en tonnes)	7
Tableau N°2 : Variation de la production d'or par société entre 2002 et 2006 en volume et en %	8
Tableau N°3 : Situation des critères de convergence en 2004 et 2005	18
Tableau N°4 : Évolution des effectifs d'étudiants des les grandes écoles entre 2004 et 2005	26
Tableau N°5 : Évolution des effectifs d'étudiants de l'université entre 2004 et 2005	27
Tableau N°6 : Évolution du nombre de CSCOM entre 2003 et 2005	28
Tableau N°7 : Évolution du pourcentage de la population située à moins de 5 Km ayant accès au soin entre 2003 et 2005	28
Tableau N°8 : Évolution du taux d'enfants inférieur à 12 mois complètement vaccinés au DTCP3	30

Liste des graphiques

Graphique N°1 : Évolution du taux de croissance entre 2001 et 2005	9
Graphique N°2 : Évolution du taux d'inflation entre 2001 et 2005	10
Graphique N°3 : Évolution du solde budgétaire base engagement entre 2003 et 2005	13
Graphique N°4 : Évolution de l'IDE au Mali de 2003 à 2005 (en millions FCFA)	16
Graphique N°5 : Évolution du solde commercial et du solde globale de 2003 à 2005 en Milliards de FCFA	16
Graphique N°6 : Évolution des taux de réussite au CEP; DEF et au BAC de 2003 à 2005 en %	25

Index des Abréviations

<i>APDF</i>	<i>Association pour la Promotion et le Développement/Femme</i>
<i>ARV</i>	<i>Anti-Rétroviraux</i>
<i>BCEAO</i>	<i>Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest</i>
<i>BSI</i>	<i>Budget Spécial d'Investissement</i>
<i>BRVM</i>	<i>Bourse Régionale des Valeurs Mobilières</i>
<i>FBCF</i>	<i>Formation Brute du Capital Fixe</i>
<i>FMI</i>	<i>Fonds Monétaire International</i>
<i>FCFA</i>	<i>Franc de la Communauté Financière Africaine</i>
<i>CAP</i>	<i>Certificat d'Aptitude Professionnelle</i>
<i>CEDEAO</i>	<i>Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest</i>
<i>CPS</i>	<i>Cellule de Planification et de Statistique</i>
<i>CSCOM</i>	<i>Centre de Santé Communautaire</i>
<i>CSLP</i>	<i>Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté</i>
<i>CSREF</i>	<i>Centre de Santé de Référence</i>
<i>DNPD</i>	<i>Direction Nationale de la Planification du Développement</i>
<i>DNSI</i>	<i>Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique</i>
<i>DNTCP</i>	<i>Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique</i>
<i>DEF</i>	<i>Diplôme d'Étude Fondamentale</i>
<i>DTCP</i>	<i>Diphtérie Tétanos Coqueluche Polio</i>
<i>EAC</i>	<i>Enquête Agricole et de Conjoncture</i>
<i>EDSM</i>	<i>Enquête Démographique et de Santé/Mali</i>
<i>FLASH</i>	<i>Faculté des Langues Arts et Sciences Humaines</i>
<i>FMPOS</i>	<i>Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto Stomatologie</i>
<i>FSJE</i>	<i>Faculté des Sciences Juridique et Economique</i>
<i>IADM</i>	<i>Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale</i>
<i>IEC</i>	<i>Information Education Communication</i>
<i>IHPC</i>	<i>Indice Harmonisé des Prix à la Consommation</i>
<i>JNV</i>	<i>Journée Nationale de Vaccination</i>
<i>MST/SIDA</i>	<i>Maladies Sexuellement Transmissibles/SIDA</i>
<i>PDDSS</i>	<i>Plan Décennal de Développement Socio-Sanitaire</i>
<i>PDSC</i>	<i>Projet de Développement Socio Communautaire</i>
<i>PFA</i>	<i>Paralyse Flasque Aigue</i>
<i>PIB</i>	<i>Produit Intérieur Brut</i>
<i>PISE</i>	<i>Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education</i>
<i>PNG</i>	<i>Position Nette du Gouvernement</i>
<i>PTME</i>	<i>Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant</i>
<i>PPTTE</i>	<i>Pays Pauvres Très Endettés</i>
<i>PRODEC</i>	<i>Programme Décennal de Développement de l'Éducation</i>
<i>PRODESS</i>	<i>Programme de Développement Social et Sanitaire</i>
<i>PVVIH</i>	<i>Personne Vivant avec le VIH/SIDA</i>
<i>TOFE</i>	<i>Tableau des Opérations Financières de l'État</i>
<i>UEMOA</i>	<i>Union Economique et Monétaire Ouest Africaine</i>

INTRODUCTION

Au Mali, les efforts d'amélioration des conditions de vie des populations ont été inscrits au cours de ces dernières années dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) adopté en mai 2002. Le document du CSLP a été reconnu comme l'unique référence des politiques et stratégies de développement à moyen terme et le référentiel des négociations avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

Les statistiques fournies dans la présente analyse sont relatives aux données provisoires (nationales) de 2005 et aux estimations pour 2006.

La conjoncture socio-économique de 2005 a été marquée par un environnement international et national peu propice. En effet, le prix du pétrole a atteint des niveaux jamais égalés alors qu'au même moment les cours du coton ont évolué à la baisse. Il faut aussi signaler la persistance des crises socio-politiques dans la sous région. Les populations ont subi les conséquences de la mauvaise pluviométrie et de l'invasion acridienne de 2004 à travers une forte inflation et une crise alimentaire.

Malgré cet environnement particulièrement hostile, les autorités ont déployé des efforts en vue de surmonter les difficultés et d'atténuer les conséquences des chocs sur les populations, notamment les plus vulnérables. La conjugaison de ces efforts et la bonne pluviométrie de la campagne agricole 2005/2006 ont permis d'obtenir des résultats encourageants à la fois au plan économique que social.

La campagne agricole 2005/2006 a été nettement meilleure à la précédente, elle a été marquée par une pluviométrie relativement abondante et bien répartie. Sur la base des résultats définitifs de la campagne agricole 2005/2006, la production vivrière est en hausse de 19,5% par rapport à 2004/2005. Quant au coton, sa production est passée de 585 000 tonnes en 2004 à environ 553 000 tonnes¹ en 2005, soit une baisse 5,5%. Les bonnes performances de la production d'or (hausse 16,8%) ont favorisé l'essor du secteur secondaire en 2005. Par ailleurs, le secteur tertiaire a connu une décélération en 2005.

Le taux de croissance économique est ainsi ressorti à 6,8%² en 2005 contre 2,3% en 2004. Cette performance est essentiellement imputable aux secteurs primaire (7,4% en 2005 contre -4,1% en 2004) et secondaire (9% en 2005 contre 2,7% en 2004). L'agriculture a connu une hausse de 10,1% en 2005 contre une baisse de 10,6% en 2004. La production d'or a augmenté d'environ 16,8% en 2005 contre une baisse de 18,3% en 2004.

L'inflation moyenne mesurée par la variation annuelle de l'IHPC (moyenne 12 mois) a connu une forte hausse pour atteindre 6,4% en 2005 contre -3,1% en 2004.

Au titre des finances publiques, Les recettes totales hors dons ont atteint 486,9 milliards de FCFA en 2005 contre 454,7 milliards de FCFA réalisées une année plus tôt, soit une hausse de 7,1%. L'augmentation observée s'explique essentiellement par une hausse de 9,3% du niveau des recettes fiscales. Les recettes fiscales enregistrées en 2005 représentent 88,3% des recettes totales. Ainsi, la pression fiscale s'est fixée à 15,8% en 2005 contre 14,6% en 2004. Les dons mobilisés en 2005 sont en augmentation de 22,6% par rapport à 2004 à cause de la

¹ Résultats de récoltes de la campagne 2005/2006 ; Let N°0004/MA-CPS du 27/02/06.

² DNSI, comptes économiques révisés après la mission (5-18 avril 2006) du FMI.

hausse de niveau des dons budgétaires qui passent de 33,3 milliards en 2004 à 51,3 milliards en 2005.

L'évolution de la structure des dépenses entre 2004 et 2005 a été marquée par l'augmentation des dépenses courantes et des dépenses en capital respectivement de 8,6% et 16,7%. La masse salariale a connu une augmentation de 15,2% entre 2004 et 2005.

Le déficit base engagement dons exclus s'est donc aggravé de 69,4 milliards de FCFA en 2005 pour se situer à 8,9% du PIB contre 6,3% en 2004.

Au 31 décembre 2005, l'encours de la dette publique extérieure à moyen et long terme avant allègement est estimé à 1 924,6 milliards de FCFA contre 1 814,2 milliards de FCFA en 2004. La dette multilatérale y représente 77,5% contre 22,5% pour la dette bilatérale. Le ratio encours de la dette publique extérieure sur le PIB s'est amélioré entre 2004 et 2005 en passant de 73,7% à 71,9 %.

Le Mali bénéficie des ressources de la seconde phase de l'initiative PPTE ; il est en outre éligible à la nouvelle initiative du G8 relative à l'annulation de 100% de la dette multilatérale de 18 PPTE envers la Banque Mondiale, la BAD et le FMI dont les modalités de mise en œuvre ne sont pas à présent définies.

En 2005, le solde global des paiements extérieurs du Mali s'est inscrit à 77,0 milliards de FCFA, contre un déficit de 64,1 milliards de FCFA l'année précédente. Cette évolution s'explique par la hausse de l'excédent (104,9 milliards FCFA) du compte des opérations financières et par une amélioration (7,3%) du solde des transactions courantes.

La situation monétaire du Mali a été caractérisée par un accroissement de la masse monétaire entre 2004 et 2005 en relation essentiellement avec une amélioration des avoirs extérieurs nets et une progression du crédit intérieur.

S'agissant de la situation sociale, la poursuite de la mise en œuvre du PRODEC en 2005 à travers le PISE, associée à la signature le 15 juillet 2005 de l'accord de partenariat pour une école apaisée et performante entre les partenaires de l'école ont permis une amélioration de la situation scolaire en 2005. En plus de l'enseignement fondamental, des actes majeurs sont posés pour un enseignement supérieur compétitif. Ces efforts se sont traduits par l'augmentation des effectifs et l'amélioration du taux brut de scolarisation qui passe de 70,5% en 2004 à 78,5% en 2005.

En matière de santé, il faut noter fondamentalement l'adoption par le Conseil des Ministres des deux Composantes de la phase II du PDDSS, la décision de la gratuité de la Césarienne du 22 juin 2005. L'exécution des activités du PRODESS II a permis d'améliorer les principaux indicateurs du secteur en 2005. Ainsi, le taux de couverture en consultation prénatale pour l'ensemble du Pays est passé de 56% en 2003 à 76% en 2005 ; le taux d'accouchements assistés est passé de 40% en 2003 à 52% en 2005 ; le taux de couverture des enfants de moins de 12 mois complètement vaccinés (DTCP3) et passé de 84% en 2003 à 97% en 2005 (l'objectif fixé par le PRODESS II est de 88%). La couverture sanitaire de la population dans un rayon de 5 km (48%) n'a pas pratiquement évolué en 2005.

Les programmes sociaux lancés en 2003/2004 se sont poursuivis en 2005. Il s'agit notamment de la poursuite du programme de 3500 logements sociaux dont la dernière phase sera terminée

en 2006 et du programme "Emploi Jeunes" dont les activités ont démarré en mars 2004. Il faut aussi signaler le succès enregistré dans l'organisation par le Mali du forum de la jeunesse africaine et de la rencontre Afrique/France en décembre 2005 ; l'organisation de la 10^{ème} édition de l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID) ; la distribution gratuite de céréales dans certaines localités du pays dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire ; l'organisation à Ségou de la biennale artistique et culturelle ainsi que l'organisation des festivités du 45^{ème} anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance à Sikasso, etc.

La mise en œuvre des différents chantiers de développement, notamment dans le domaine des infrastructures agricoles et de communication, l'adoption de la Loi d'Orientation Agricole (LOA), l'adoption du schéma directeur du secteur minier, la mise en œuvre de l'appui budgétaire, la recherche pétrolière (signature le 7 juillet 2005 d'une convention de partage de production entre notre pays et la société « Mali Petroleum »), les mesures en faveur de la sécurité alimentaire, de la paix sociale et de la décentralisation, devrait améliorer les conditions de vie des populations et contribuer à la réalisation de l'objectif global de lutte contre la pauvreté inscrit dans le CSLP.

La réussite des élections présidentielles de 2007 dont les préparatifs commencent en 2006 constitue une garantie à tous les acquis démocratiques, sociaux et économiques. La relecture du document Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) en 2006 est aussi un défi pour une plus grande prise en compte des préoccupations de toutes les couches de la population et de toutes les régions du pays dans les actions de développement.

Dans l'espoir que ces défis seront relevés, les prévisions macroéconomiques tablent sur un taux de croissance d'environ 6% en 2006, soit une décélération par rapport à 2005.

CONTEXTE

i). Environnement économique international

L'environnement économique international a été marqué, au mois de novembre 2005, par une bonne tenue de l'activité, le ralentissement de l'inflation, la hausse de la demande. Toutefois, le chômage peine à régresser, son taux demeurant stable aux Etats-Unis et en zone euro tandis qu'au Japon il est en légère hausse.

Le taux de croissance du PIB est ressorti à 4,3%³ en 2005 contre 4,6% en 2004. Il est attendu une croissance de 4,3% en 2006, comme en 2005. La volatilité des prix des produits pétroliers, ainsi que les déséquilibres des comptes courants à l'échelle mondiale ont beaucoup joué sur cette croissance.

• Croissance

Aux Etats-Unis, la hausse des prix des produits pétroliers et le resserrement de la politique monétaire devraient contrebalancer le coup de pouce donné à la croissance par les dépréciations antérieures. Le taux de croissance de l'activité économique s'établit à 3,5% en 2005 contre 4,6 % en 2004.

Dans la zone Euro, une légère détérioration de la situation économique s'est établie en 2005 avec un taux de 1,3% contre 1,7% en 2004. Mais une amélioration est attendue en 2006 avec un taux de 1,8%, suite à la reprise de l'investissement, à la contribution du commerce extérieur sur la croissance, à la compétitivité des exportations, etc.

En Asie, la croissance économique est principalement tirée par la Chine avec un taux de 9,0% en 2005 et le Japon dont le PIB continue de progresser au rythme annuel de 2%, en termes réels. Grâce à la vigueur de la demande extérieure principalement de la Chine, le renforcement de la demande intérieure et l'application continue de politiques macroéconomiques favorables, l'économie japonaise se maintient dans le peloton de tête.

Pour l'Afrique au Sud du Sahara, la croissance se consolide en 2005 grâce, notamment au renchérissement des produits de base, à l'amélioration de la stabilité politique et des conditions climatiques, ainsi qu'à l'augmentation de la production de pétrole et de gaz dans certains pays, notamment en Angola, au Tchad et en Guinée-Équatoriale. Le taux de croissance de l'activité économique s'est situé à 4,8% en 2005 contre 4,2% en 2004.

Dans la zone UEMOA, la croissance économique est tributaire aux aléas climatiques où on a enregistré un taux de 3,3% en 2005 contre 3,0% en 2004.

• Prix et inflation

Aux États-Unis, l'inflation a atteint 3,6% en 2005 contre 2,1% en 2004. Cette hausse est imputable à la poussée exceptionnelle du prix du baril et de l'effet des ouragans en 2005.

En Europe, l'inflation a connu un rebond en 2005 pour se situer à 2,2% contre moins de 2% en 2004. Cette hausse est essentiellement imputable à celle de l'alimentation et de l'énergie. La

³ Banque Mondiale, perspectives économiques dans le monde, novembre 2005.

hausse de l'inflation a été beaucoup plus marquée au Royaume-Uni avec 2,4%, en Italie et Allemagne avec 2,1% et en France avec 1,9%.

En Asie, en dépit des subventions aux prix du pétrole, l'inflation est en hausse dans la majorité des pays, le taux d'inflation est passé de 4,4% en 2004 à 7,2% en 2005. C'est le Sri Lanka qui a enregistré la plus forte augmentation, avec un taux d'inflation estimé à 14,2% en 2005, contre 7,3% en 2004, en raison notamment de l'impact du tsunami.

En Afrique subsaharienne, l'année 2005 a été marquée par une augmentation rapide de l'inflation ; de fortes hausses des prix alimentaires résultant d'importantes réductions des cultures de subsistance ont amené les taux d'inflation des prix à la consommation à atteindre des niveaux à deux chiffres au Niger et au Tchad, et à dépasser nettement les objectifs établis par les autorités dans des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Togo. Dans l'ensemble, toutefois, l'impact inflationniste du renchérissement du pétrole a été atténué du fait que beaucoup de pays n'ont pas directement indexé cette hausse des prix sur les prix à la consommation. Les pressions inflationnistes restent ainsi sous contrôle dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. L'inflation moyenne devrait rester légèrement en dessous de 10% pour la deuxième année consécutive, après plus de deux décennies d'inflation à deux chiffres.

Dans la zone UEMOA, le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 4,5% en 2005 contre 0,6% en 2004. Par rapport à la norme communautaire de 3% maximum, les pays n'ont pas respecté ce critère.

- **Matières premières**

En ce qui concerne les prix des matières premières, les hypothèses retenues pour 2005 sont relativement prudentes pour les matières premières alimentaires et pour les matières premières industrielles.

Pour le pétrole, les prix ont atteint 70 dollars en 2005 contre 45 dollars le baril en 2004, du fait de la vulnérabilité du marché aux perturbations des approvisionnements. Les ouragans qui ont frappé la région du golfe du Mexique ont provisoirement réduit la production de 1,5 million de barils par jour, mais la réduction de la demande résultant des fermetures de raffinerie, le déblocage des stocks d'urgence et les hausses de production proposées par l'OPEP ont initialement maintenu un plafond sur les prix.

Pour le coton, le prix devrait s'établir en moyenne à 1,20 dollar le kilo en 2005, contre 1,37 dollar en 2004, soit une baisse de 0,17 dollar.

Pour l'or, les cours sont demeurés bien orientés en 2005 par rapport à 2004. En effet l'once a atteint 475\$ en 2005 contre une moyenne de 400\$ en 2004, soit une appréciation de 18,5%.

Pour le cacao, l'instabilité politique observée chez le premier producteur mondial (la Côte d'Ivoire) continue de peser sur le marché. En 2005, le prix du cacao s'est établi à 1,55 dollar le kilo, soit un niveau identique à celui de 2004.

Pour le café, les prix de l'arabica et du robusta devraient s'établir respectivement en moyenne à 2,58 dollars le kilo (contre 1,77 dollar en 2004) et à 1,09 dollar le kilo (contre 0,79 dollar).

Pour le riz, Les prix ont presque doublé par rapport à leur niveau de 2001, et l'on s'attend à ce qu'ils baissent à mesure que la production augmente. De meilleures conditions de culture en Asie du Sud devraient en outre renforcer les rendements. La production mondiale a connu une croissance de 0,7% en 2005 par rapport à l'année précédente.

ii). Environnement économique national

Pays enclavé, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali s'étend sur une superficie de 1.241.238 Km². La population qui était de 10,5 millions d'habitants en 2002 est estimée à environ 11,5 millions en 2005. Avec un taux de croissance moyen annuel de 2,2%.

Le Mali a enregistré ces dernières années des progrès importants au triple plan politique, social et économique. La stabilité politique et sociale, les progrès en matière de respect des droits de l'Homme ont favorisé le retour d'un climat de confiance et la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté.

L'année 2005 a été caractérisée par une bonne campagne agricole, une régularité des précipitations et de meilleures performances dans la production d'or. Toutefois, le taux d'inflation a été très élevé.

Malgré la rigueur de l'Etat dans la gestion budgétaire et l'application par la BCEAO d'une politique monétaire prudente, l'inflation n'a pu être contenue dans la norme communautaire en 2005.

I. SITUATION ÉCONOMIQUE DU MALI EN 2005

La situation économique a été marquée en 2005 par une bonne campagne agricole et une production d'or légèrement supérieure aux prévisions. La croissance réelle du PIB est estimée à 6,8% tandis que l'inflation a atteint 6,4%.

1.1. Production et croissance

1.1.1. Secteur réel

Le niveau de la production a augmenté dans les trois (03) secteurs. Dans le primaire la croissance a été tirée par la bonne production au niveau des cultures vivrières. La reprise de la production dans le secteur minier a donné un regain de croissance au secondaire.

Grâce aux conditions climatiques favorables et aux mesures de lutte anti-acridienne prises par le gouvernement, le secteur primaire a enregistré une croissance de 7,4% en 2005.

La production des cultures vivrières a augmenté en liaison avec les conditions climatiques plus favorables et le renforcement de la lutte anti-acridienne d'une part, et par la poursuite de l'exécution du programme d'aménagement de périmètres irrigués et la diffusion de variétés améliorées de riz d'autre part.

Les principales cultures vivrières à l'exception du sorgho et du blé/orge ont enregistré une hausse (Cf. Tableau N° 1). Le niveau de leur production totale est estimé à 3 398 627 tonnes selon les résultats définitifs de la campagne agricole 2005/2006, soit une hausse de 19,5% par rapport à 2004.

Tableau N° 1 : Evolution de la production agricole entre 2004 et 2005 (en tonnes)

Spécifications	2004	2005	Croissance
Mil	974 673	1 157 810	18,8%
Sorgho	664 083	629 127	-5,3%
Riz	718 086	945 823	31,7%
Maïs	459 463	634 464	38,1%
Fonio	19 655	26 598	35,3%
Blé/Orge	8 942	4 805	-46,3%
Total	2 844 902	3 398 627	19,5%

Source : EAC 2004/2005/RGA 2005/2006

La production céréalière par région (Cf. Annexe 4) donne : 34% à Ségou qui abrite les grands offices de production irriguée, 23% à Sikasso, 16% à Koulikoro, 15% à Mopti, 7% à Kayes, 4% à Tombouctou et 1% à Gao et Bamako.

Les productions de maïs et de fonio sont celles qui ont enregistré les plus grandes croissances avec des taux respectifs de 38,1% et 35,3%.

La branche de l'élevage a affiché un taux de croissance réel de 4,3%, traduisant la meilleure situation des pâturages cette année. De même, une légère accélération de la production du sous secteur « pêche et forêt » a été constaté.

S'agissant de l'agriculture industrielle, elle reste dominée par la production du coton qui connaît ces dernières années de réelles difficultés. Sa production est passée de 585 000 tonnes en 2004 à environ 553 000 tonnes en 2005 soit une baisse de 5,5% à laquelle, il faut associer la baisse du prix au producteur d'environ 30%.

Au niveau du Secondaire, l'année 2005 a été marquée par une reprise de la production d'or. La production du secteur secondaire reste marquée par celle de la Branche Extractive. La production d'or est passée de 44,6 tonnes en 2004 à 52,1 tonnes en 2005, soit une hausse de 16,8%.

Concernant la production artisanale d'or (orpaillage) elle est estimée par les services techniques⁴ à environ 3 tonnes par an. Cependant, compte tenu du développement récent des activités d'orpaillage avec la mise en activité de deux nouveaux sites en 2005, les services techniques pensent que la production traditionnelle de l'or est sous estimée. Une étude est en cours de préparation en 2006 pour une réelle estimation de la production d'orpaillage. Le tableau N° 2 donne la production des principales sociétés minières entre 2002 et 2005.

⁴ Estimation donnée par la Direction Nationale de la Géologie et des Mines.

Tableau N°2 : Evolution de la production d'or entre 2002 et 2006 en tonnes

Société/Années	2002	2003	2004	Réalisation 2005	Prévisions 2006*
Sadiola	16,2	15,8	15,6	15,1	17,8
Morila	38,6	28,6	17,6	23,8	17,2
Yatela	8,6	7,2	8,1	8,0	7,4
Somika			0,3	0,5	0,6
Somilo				1,7	6,9
Tamico					3,4
Wassoul'or					1,7
Orpillage	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Total	66,4	54,6	44,6	52,1	58,2

Sources : DNGM

* estimations DNGM

Le cumul de la production d'or des cinq sociétés, de janvier à décembre 2005 est de 49,1 tonnes pour une prévision de 42,1 tonnes, soit une hausse de 16,8%. Cette production (réalisation) est en hausse de 16,8% par rapport à son niveau de 2004 qui était de 41,6 tonnes.

Quant à l'indice de la production industrielle, son niveau s'est amélioré en 2005 en liaison avec la reprise de croissance au niveau des industries textiles.

Ainsi, l'indice enregistre une hausse de 1,9%. Cette hausse concerne toutes les branches exceptées celles des « bois et meubles », « extraction minière », et « verre céramique et matériaux de construction ».

Durant l'année 2005, la branche des industries manufacturières a enregistré un repli de sa valeur ajoutée, en raison principalement de la diminution de l'activité d'égrenage, suite à la baisse continue de la production de coton.

La branche « Energie » a enregistré une croissance réelle de 10,2%, du fait essentiellement de la hausse de la production d'électricité, induite par la poursuite de la mise en œuvre du programme d'extension de la couverture électrique du pays.

La branche des bâtiments et travaux publics enregistre une décélération mais demeure une branche dynamique avec un taux de croissance de 7,6%. Ce dynamisme est en liaison avec les travaux de réhabilitation du boulevard de l'indépendance de Bamako et du centre Ahmed Baba à Tombouctou, l'extension du palais des congrès dans le cadre des préparatifs du sommet Afrique-France, la poursuite des travaux de construction de la cité administrative, la poursuite de la construction des logements sociaux, la construction de nouvelles cités minières, ainsi que la construction des routes Bamako-Bougouni, Goundam-Tonka.

La bonne tenue des activités dans les sous secteurs du bâtiment – travaux et l'énergie ajoutée à la performance des activités extractives ont impulsé le taux de croissance du secteur secondaire malgré la baisse prévue dans la production des produits manufacturiers. La poursuite de la mise en œuvre des grands programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures rurales explique en grande partie le niveau élevé de la croissance dans ce sous secteur.

Dans le secteur tertiaire la croissance reste marquée par l'extension continue de la couverture géographique de la téléphonie mobile et celle du réseau du téléphone fixe. La croissance dans le secteur des transports et des télécommunications est demeurée constante entre 2004 et 2005 soit 14,7% par an.

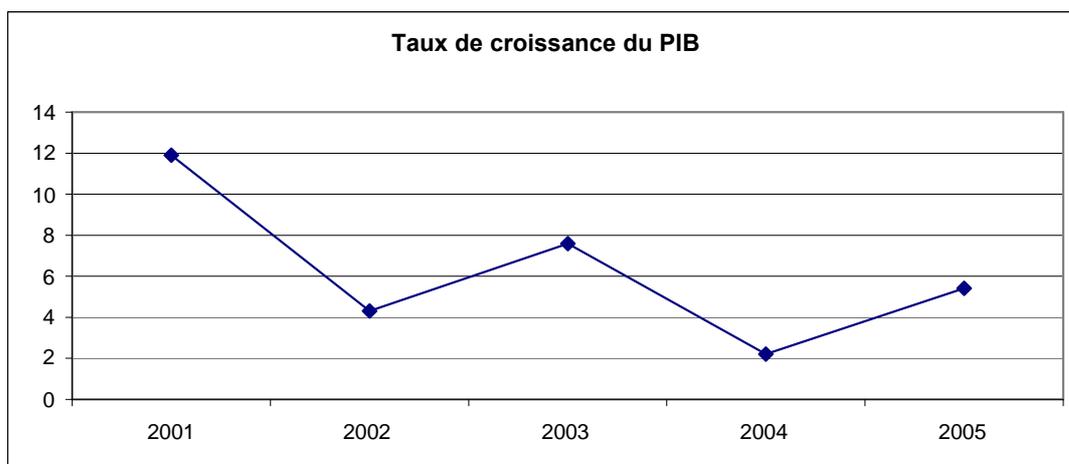
Le Tourisme malien est de plus en plus une réalité économique importante qui se manifeste de plusieurs façons.

Le Mali attire de plus en plus les visiteurs étrangers. Leur nombre est passé de 145 188 en 2004 à 160 000 en 2005 soit une hausse d'environ 11%. En 2005, les dépenses d'immobilisations dans le secteur du tourisme se sont élevées à près de 2,6 milliards de FCFA soit une augmentation de plus de 4% par rapport à 2004. Le nombre de salariés dont l'emploi dépend directement de l'activité touristique au Mali est évalué à près de 4 150 en 2005 contre 3 900 en 2004.

Globalement le secteur tertiaire a connu une décélération en passant d'une croissance de 7,4% en 2004 à 5,3% en 2005.

En définitive, l'économie a enregistré en 2005 une croissance de 6,8% contre 2,3% en 2004. Cette hausse est essentiellement imputable au secteur primaire et à la production d'or.

Graphique N° 1 : Evolution du taux de croissance entre 2001 et 2005



Source : DNSI

Malgré les efforts déployés ces dernières années, la croissance économique évolue en dent de scie et est tributaire des aléas climatiques. Cet état de fait compromet l'atteinte des objectifs du CSLP qui prévoit une croissance continue de 6,7% pendant la période 2002-2006.

1.1.2. Consommation et investissement

La consommation des ménages demeure dominante car elle constitue environ 80% de la consommation finale totale. La consommation totale a subi en 2005, les effets néfastes de la mauvaise campagne agricole 2004/2005.

Les fortes augmentations des prix en 2005 au niveau de la fonction alimentaire ont considérablement détérioré le pouvoir d'achat des ménages affectant du coup la consommation au niveau des fonctions secondaires telles, les fonctions habillement, équipement, loisir etc. A cela il faut ajouter les effets d'augmentation des prix des hydrocarbures tout au long de l'année. Ces différents facteurs conjugués ont amène le gouvernement à fournir des efforts supplémentaires pour soutenir la consommation des ménages qui a enregistré une hausse de 6,6% en 2005 contre 4,9% en 2004.

La consommation des administrations publiques quant à elle a compressée à cause d'une augmentation moins marquée des dotations des services publics en crédits de fonctionnement. Elle a enregistré une croissance de 2,8% en 2005 contre 7,8% en 2004.

Malgré l'implantation de la mine d'or de Loulo et la promotion de l'habitat grâce à une intense activité des sociétés immobilières dans les grandes agglomérations urbaines, les investissements privés ont connu une décélération en 2005 avec une croissance de 6,4% contre 7,9% en 2004.

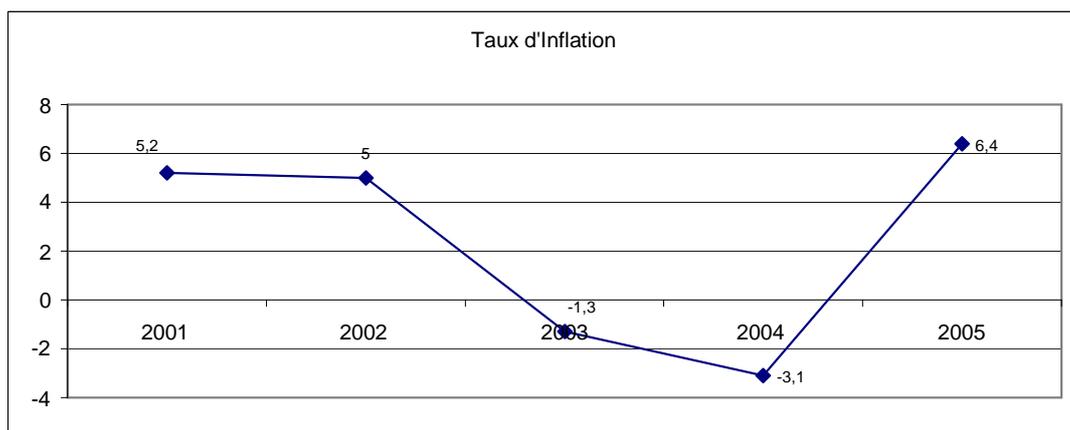
L'investissement public a connu une hausse, atteignant une croissance de 12,5% en 2005 contre 8,6% en 2004. Cette augmentation est imputable aux efforts que l'Etat continue de déployer dans la construction des routes, des ponts et des infrastructures scolaires et sanitaires.

1.1.3. Prix et inflation

L'inflation mesurée par l'indicateur de convergence, qui est le taux d'inflation moyen des douze mois a été de 6,4% en 2005. Ce taux est largement supérieur à la norme communautaire de 3,0% minimum.

En fin décembre 2005, en glissement annuel (décembre 2005 par rapport au mois de décembre 2004), les prix ont augmenté de 4,7%. Cette hausse des prix en fin d'année 2005 est fortement liée à l'offre de produits agricoles et à la hausse des produits pétroliers.

Graphique N° 2 : Evolution du taux d'inflation entre 2001 et 2005



Source : DNSI/DNPD

Quant au **déflateur du PIB**, il s'est établi en 2005 à 3,0% contre 4,9% en 2004. Ce niveau relativement élevé du déflateur qui tranche avec le niveau de l'indice à la consommation, résulte essentiellement du renchérissement des produits pétroliers au niveau des importations et de l'or au niveau des exportations.

1.2. Finances Publiques

L'un des axes majeurs de la stratégie gouvernementale en matière de réformes économiques et financières, reste la viabilité de ses opérations financières. La politique de l'État en la matière, vise l'assainissement des finances publiques par la maîtrise des dépenses courantes et l'élargissement de la base de l'assiette imposable.

Le BSI a été caractérisé en 2005 par une hausse de 2,9% de son enveloppe par rapport à 2004. Le financement extérieur a augmenté de 2,4% par rapport à 2004 tandis que le financement intérieur a augmenté de 4,3%. La hausse du financement intérieur s'explique essentiellement par le niveau des dotations du budget d'Etat qui passe de 81 188 Millions de FCFA en 2004 à 85 059 Millions de FCFA en 2005 soit un accroissement de 4,8% ce qui dénote la volonté de l'Etat à participer au financement de son développement notamment dans les secteurs stratégiques qui concourent à la lutte contre la pauvreté dans un contexte international marqué par la tendance à la baisse de l'aide publique au développement.

1.2.1. Recettes

Les recettes totales et dons sont passés de 558 milliards de FCFA en 2004 à 613,5 milliards de FCFA en 2005, soit une légère hausse de 9,9%.

Les recettes totales hors dons se sont établies à 486,9 milliards de FCFA en 2005 contre 454,7 milliards de FCFA réalisés une année plus tôt, soit une hausse de 7,1%.

L'augmentation observée s'explique essentiellement par le niveau des recettes fiscales dont les réalisations ont atteint 430,0 milliards de FCFA contre 393,3 milliards en 2004, soit une hausse de 9,3%. Les recettes fiscales enregistrées en 2005 représentent 88,3% des recettes totales. Les droits de douane et taxes ont connu un taux de réalisation de 129,2%. Ainsi, la pression fiscale s'est fixée à 15,8% en 2005 contre 14,6% en 2004. Malgré cette amélioration de 1,2 point, le niveau de la pression fiscale demeure toujours inférieur à la norme communautaire de 17% minimum.

Les dons mobilisés en 2005 s'établissent à 126,6 milliards FCFA, soit une augmentation de 22,6% par rapport à leur niveau de 2004, du fait de la hausse du niveau des dons budgétaires qui est passé de 33,3 milliards FCFA en 2004 à 51,3 milliards FCFA en 2005. L'essentiel de ces dons mobilisés constitue des dons projets.

1.2.2. Dépenses

Les dépenses totales et prêts nets sont passés de 625,8 milliards de FCFA en 2004 pour atteindre 727,4 milliards de FCFA en 2005, soit une augmentation de 16,0%. Par rapport au PIB, ces dépenses représentent 26,8% en 2005 contre 23,2% en 2004, soit une hausse de 3,6 points.

Les niveaux des dépenses courantes et des dépenses en capital ont été respectivement de 380,1 milliards de FCFA et 282,7 milliards de FCFA en 2005 contre 349,9 milliards FCFA et 242,2 milliards de FCFA en 2004. L'évolution de la structure des dépenses entre 2004 et 2005 a été marquée par l'augmentation des dépenses courantes et des dépenses en capital respectivement de 8,6% et 15,2%.

L'enveloppe prévisionnelle du BSI 2005 s'équilibre en ressources et en emplois à la somme de 318,7 milliards FCFA, soit une hausse de 2,9% par rapport au BSI 2004 (309,8 milliards FCFA). Les réalisations financières se chiffrent à la somme de 262,194 milliards de F.CFA, soit un taux d'exécution de 82,3 % des prévisions annuelles initiales (318,715 milliards de F CFA). Les réalisations ont été financées à hauteur de 30,1% sur ressources internes (79,0 milliards de F CFA) et 69,9% sur ressources extérieures (183,2 milliards de FCFA). Ainsi, le taux d'exécution du BSI est passé de 71,0% en 2004 à 82,3% en 2005, soit une hausse de 11,2 points de pourcentage. Le taux de réalisation sur le Budget d'Etat a atteint les 92,5% contre 78,8% sur les ressources intérieures.

S'agissant de la masse salariale, elle a atteint 140,2 milliards de FCFA en 2005 contre 121,7 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une augmentation de 15,2%. Le ratio de la masse salariale sur le PIB est passé de 4,5% en 2004 à 5,2% en 2005, soit une hausse de 0,7 point de pourcentage. Cette hausse s'explique par la mise en exécution du plan de recrutement de la Fonction Publique appuyé par le programme pour la promotion de l'emploi des jeunes et la part allouée au personnel contractuel qui est passée de 10,6 milliards à 16,8 milliards.

1.2.3. Soldes budgétaires

Le déficit base engagement dons exclus est ressorti à 240,5 milliards de FCFA en 2005 contre 171,1 milliards de FCFA en 2004, soit une aggravation de 69,4 milliards de FCFA. Par rapport au PIB, il est passé de 6,3% en 2004 contre 8,9% en 2005.

Dons inclus, le déficit a atteint 113,9 milliards en 2005 contre 67,8 milliards une année plus tôt, soit une aggravation de 46,1 milliards de FCFA. Cela a représenté 4,2% du PIB en 2005 contre 2,5% en 2004.

1.2.4 Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse

Les arriérés de paiement intérieurs, totalement apurés en fin 1999 n'ont enregistré aucune accumulation en 2005. L'encours des arriérés extérieurs a également été apuré en 1994 et depuis cette date toutes les échéances sont honorées.

Cependant, au titre de la période complémentaire, 11,1 milliards de FCFA ont été apurés en 2005 contre une réalisation de 7,9 milliards de FCFA une année plus tôt.

Ainsi, le déficit base caisse dons inclus s'est établi à 125,0 milliards en 2005 contre 59,9 milliards une année plus tôt, soit une aggravation de 65,1 milliards de FCFA. Par rapport au PIB, il s'est établi à 4,6% en 2005 contre 2,2% au cours de l'année précédente.

1.2.5. Financement

Le déficit budgétaire a été financé pour 125 milliards de FCFA en 2005 contre 59,9 milliards de FCFA en 2004. Ce financement provient essentiellement de l'extérieur.

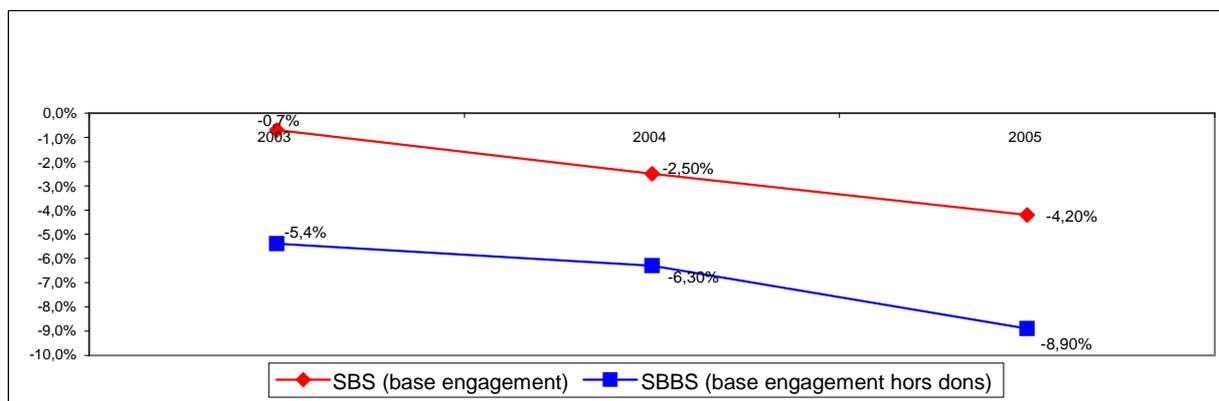
L'apport consolidé des sources extérieures de financement a atteint 127,0 milliards de FCFA en 2005 contre 74,5 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une hausse de 70,5%. L'essentiel de cette augmentation provient des emprunts projets pour un montant de 110,0 milliards de FCFA en 2005 contre 82,8 milliards de FCFA en 2004 et du financement exceptionnel que constitue la réduction de la dette au titre de l'initiative PPTTE avec 31,2 milliards de FCFA en 2005 contre 28,7 milliards de FCFA une année plus tôt.

Dans le même temps, l'apport consolidé des sources intérieures de financement a été de -2,0 milliards de FCFA en 2005 contre -14,6 milliards réalisés en 2004. La contribution du système bancaire dans ce financement a été de 20,0 milliards de FCFA en 2005 contre 14,4 milliards en 2004. La situation de l'État auprès du système bancaire, au regard de variation de la Position Nette du Gouvernement (PNG), s'est établie à 20,5 milliards de FCFA en 2005 contre 15,2 milliards de FCFA en 2004.

Au titre des tirages, 12,6 milliards de FCFA ont été remboursés aux bailleurs du PAS en 2005 contre 15,6 milliards de FCFA en 2004.

Le recours exceptionnel au financement monétaire (avance statutaire) s'est élevé à -2,1 milliards de FCFA en 2004 et 2005, en terme de remboursement à la Banque Centrale.

Graphique N° 3 : Evolution du SBB (base engagement) en % du PIB entre 2003 et 2005



Source : DNTCP/TOFE

1.2.6. Situation de la dette extérieure au 31 décembre 2005

Au 31 décembre 2005, l'encours de la dette publique extérieure à moyen et long terme avant allègement est estimé à 1 924,6 milliards de FCFA contre 1 814,2 milliards de FCFA en 2004. La dette multilatérale représente 1491,0 milliards de FCFA soit 77,5% de l'encours total tandis que la dette bilatérale y représente 433,6 milliards de FCFA soit 22,5%.

En tenant compte de l'allègement, l'encours total de la dette publique extérieure revient à 1925,35 milliards de FCFA en 2005 contre 1756,4 milliards de FCFA en 2004. La dette multi latérale représente 83% soit 1600,3 milliards de FCFA de cet encours et la dette bilatérale 17% soit 325 milliards de FCFA.

La part élevée de la dette multilatérale dans l'encours total est due à l'importance du volume des tirages auprès desdits créanciers du fait de la mise en œuvre des projets.

La forte baisse de l'encours de la dette bilatérale constatée à partir de 2003 est consécutive à l'important allègement que le Club de Paris a accordé au Mali à partir du 12 mars 2003 à travers l'annulation de la totalité de la dette éligible au Club de Paris.

Le service de la dette avant allègement au 31 décembre 2005 est estimé à 76,4 milliards de FCFA. Ce service comprend le principal pour 59,4 milliards de FCFA et les intérêts pour 17 milliards de FCFA.

Après allègement, le service de la dette réglé à la date du 31 décembre 2005 est de 46,4 milliards de FCFA. Ce service se décompose en principal pour 36 milliards de FCFA et en intérêts pour 10,4 milliards de FCFA.

A la date du 31 décembre 2005, la République du Mali a bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'initiative PPTTE de 30 milliards de FCFA.

Le ratio encours de la dette publique extérieure sur PIB s'est amélioré entre 2004 et 2005 en passant de 73,7% à 71,9%.

Au 31 décembre 2005, il n'existait aucun arriéré au titre du service de la dette publique extérieure du Mali. Ainsi le critère de non accumulation d'arriéré a été respecté.

Le Mali poursuit ses efforts de maîtrise de l'endettement en ne contractant plus de dette extérieure dont « l'élément don » est inférieur à 35%, nécessaire pour assurer la viabilité de la dette à long terme.

Le Mali bénéficie des ressources de la seconde phase de l'initiative PPTTE décidée en juin 1999 à Cologne par le sommet du G7 pour laquelle il a atteint le point d'achèvement le 28 février 2003.

En outre, le Mali est éligible à la nouvelle initiative du G8 relative à l'annulation de 100% de la dette multilatérale de 18 PPTTE envers la Banque Mondiale, la BAD et le FMI. Les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle initiative ne sont pas à présent définies. Donc, la situation de la dette produite au 31 décembre ne tient pas compte de son impact.

1.3. Echanges extérieurs

Le solde global de la balance des paiements du Mali s'est amélioré en 2005 suite principalement à l'excédent du solde des opérations financières et à l'amélioration du solde des transactions courantes.

L'analyse du solde des opérations financières fait ressortir une lourde progression des autres investissements qui sont passés de 2,2 milliards de FCFA en 2004 à 102,4 milliards de FCFA en 2005.

Le déficit du compte des transactions courantes s'est amélioré entre 2004 et 2005 passant de 216,1 milliards de FCFA à 200,3 milliards de FCFA suite à l'amélioration de l'excédent du solde des transferts courants et du déficit des services.

Au niveau des exportations, l'analyse fait ressortir la prédominance de l'or et du coton qui ont représenté en moyenne plus de 80% des exportations. Cependant, le volume des exportations du coton a baissé au terme de la campagne 2004/2005 et celui de l'or a augmenté.

Concernant les importations, les produits pétroliers, les produits chimiques et pharmaceutiques, les matériaux de construction, les machines et véhicules ont représenté plus de 70%.

1.3.1. Compte des transactions courantes

Au terme de l'année 2005, le solde des transactions courantes a été estimé à -200,3 milliards de FCFA, soit une progression de 15,3 milliards par rapport à l'année précédente. En pourcentage du PIB, le solde courant hors transfert officiel est ressorti à -9,1% en 2005, soit

une amélioration de 11,9 (ou 1,0 point du PIB) par rapport à 2004, en relation avec la baisse du déficit des services.

La détérioration du déficit des transactions courantes s'explique à la fois par les déficits de la Balance commerciale, de la balance des services et de la balance des revenus.

Le déficit de la Balance commerciale qui s'explique par une augmentation des importations plus fortes que celle des exportations s'est dégradé, en passant de 61,5 milliards de FCFA en 2004 à 63,8 milliards de FCFA en 2005.

En même temps, on a enregistré une croissance de 95 milliards de FCFA des importations par rapport à l'année précédente, en raison notamment de la flambée des prix des produits pétroliers (34,3%) et de l'accroissement des importations de céréales (35,9%).

Les exportations se sont portées à 585,2 milliards de FCFA à fin 2005, soit une hausse de 69,4 milliards de FCFA par rapport à l'année 2004, essentiellement, du fait de la progression des exportations d'or non monétaire.

Le déficit de la balance des services s'est fixé à 133,6 milliards de FCFA en 2005, en amélioration de 20,0 milliards de FCFA par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique, en partie par l'augmentation de l'excédent des "voyages", en liaison avec la politique touristique vigoureuse du Gouvernement.

Le déficit de la balance des revenus s'est amélioré de 12,6 milliards de FCFA par rapport à l'année 2004 en s'inscrivant à 115,5 milliards de FCFA en 2005, dû essentiellement à la détérioration de 13,9 milliards de FCFA du solde des revenus d'investissement.

L'excédent du solde des transferts nets en 2005, a largement atténué l'ampleur du déficit des transactions courantes avec un montant de 112,7 milliards de FCFA.

1.3.2. Compte de capital et d'opérations financières

Enregistrant les flux financiers et de capitaux réalisés entre une économie et le reste du monde au cours de l'année, ce compte affiche un solde excédentaire de 272,3 milliards de FCFA en 2005 contre 165,2 milliards en 2004, soit une hausse de 64,8%.

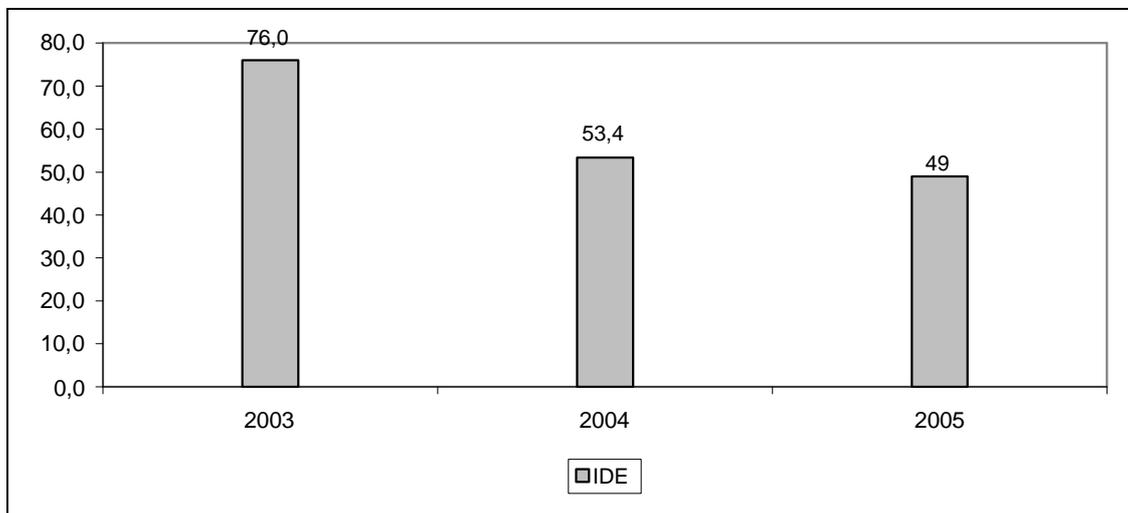
L'excédent du solde du compte de capital et d'opérations financières s'explique en partie par l'évolution du compte d'opérations financières qui est en hausse de 104,9 milliards de FCFA par rapport à son niveau de l'année précédente.

En 2005, le solde du compte de capital s'est élevé à 82,2 milliards de FCFA, en hausse de 2,2 milliards de FCFA par rapport à l'année 2004. Cette évolution s'explique par l'impulsion des dons projets qui sont passés de 70 milliards de FCFA en 2004 à 75,2 milliards de FCFA en 2005.

S'agissant du compte d'opérations financières, il affiche un excédent de 190,1 milliards de FCFA en 2005, en hausse de 104,9 milliards par rapport à son niveau de l'année précédente. Cette évolution est consécutive à l'accroissement du montant des investissements de portefeuille et des autres investissements qui sont ressortis respectivement à 7,5 milliards de FCFA et 102,4 milliards de FCFA en 2005, après 1,3 milliards de FCFA et 2,2 milliards de FCFA une année plus tôt.

Les Investissements Directs Etrangers dans notre pays sont passé de 53,4 milliards de FCFA en 2004 à 49,0 milliards de FCFA en 2005, soit une baisse de 4,4 milliards de FCFA. Cette baisse s'explique par le tassement des investissements dans le secteur minier, les décalages enregistrés dans le programme de privatisation du Gouvernement notamment dans le secteur agro-industriel et celui des télécommunications.

Graphique N°4 : Évolution de l'IDE au Mali de 2003 à 2005 (en Mds de FCFA)



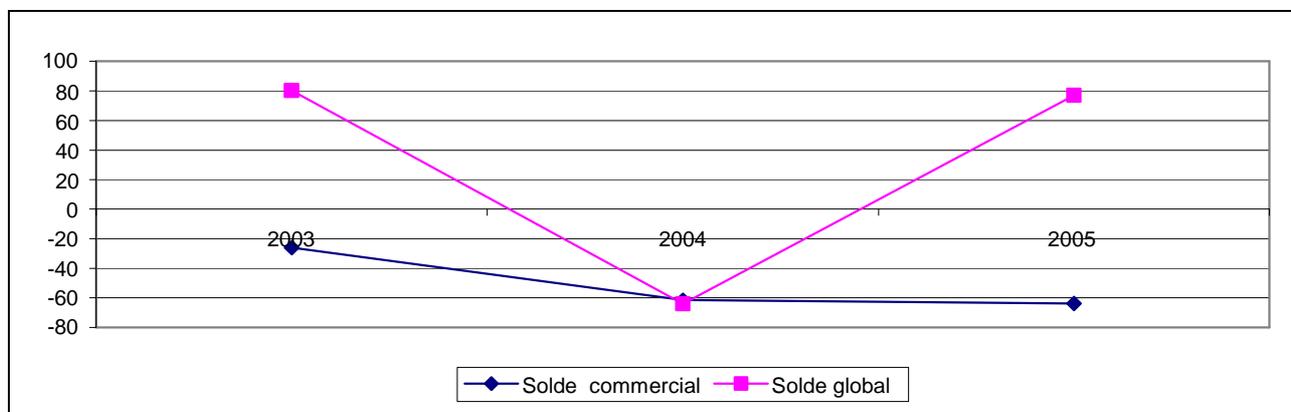
Source : BCEAO/BP

Au niveau du financement exceptionnel, les allègements de dette dans le cadre de l'initiative PPTTE se sont établis à 30 milliards de FCFA en 2005 contre 28,7 milliards en 2004, soit une hausse de 4,5%.

1.3.3. Solde global

Le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire en 2005 avec un montant de 77,0 milliards de FCFA contre un déficit de 64,1 milliards de FCFA en 2004 soit une hausse de 141,1 milliards de FCFA. Cette hausse est liée essentiellement à l'excédent du solde du compte d'opérations financières et une amélioration du solde des transactions courantes.

Graphique N°5: Évolution du solde commercial et du solde globale de 2003 à 2005 en Milliards de FCFA



Source : BCEAO

1.4. Monnaie activités bancaires

La situation monétaire du Mali a été caractérisée par un accroissement continu de la masse monétaire sur la période 2004/2005 en relation avec une amélioration des avoirs extérieurs nets et une progression du crédit intérieur. On note également sur la période une détérioration du crédit net à l'Etat du fait essentiellement de la baisse des dépôts publics dans les banques.

L'évolution de la masse monétaire s'est traduite non seulement par l'augmentation des dépôts dans la Banque Centrale mais aussi par l'accroissement de la circulation fiduciaire.

1.4.1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont passés de 367,5 milliards de FCFA en 2004 à 444,6 milliards de FCFA en 2005, soit une hausse de 77,0 milliards de FCFA ou 21%. Cette évolution est exclusivement imputable notamment à la BCEAO dont la position extérieure créditrice s'est accrue de 87,7 milliards de FCFA en 2005.

A la Banque Centrale, la hausse est imputable principalement aux rapatriements des recettes d'exportation du coton, à l'effet de mobilisation des ressources extérieures auprès des partenaires au développement. Elle est passée de 319,3 milliards de FCFA en 2004 à 407,0 milliards de FCFA en 2005.

Au niveau des banques primaires, la position extérieure s'est dégradée en se fixant à 37,1 milliards de FCFA en 2005 contre 48,2 milliards de FCFA une année plus tôt.

1.4.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur est le solde consolidé des crédits intérieurs de la Banque centrale et des banques secondaires.

Le crédit intérieur est estimé à 454,1 milliards de FCFA en 2005 contre 455,8 milliards de FCFA en 2004, soit une baisse de 1,8 milliards de FCFA ou 0,4% par rapport à son niveau de 2004. Cette baisse est induite par une diminution de 22,7 milliards de FCFA des crédits à l'économie et de la dégradation de la position nette du Gouvernement de 20,9 milliards de FCFA.

- **Crédit à l'économie**

A fin décembre 2005, les crédits à l'économie se sont établis à 492,9 milliards de FCFA contre 515,5 milliards de FCFA à fin décembre 2004, soit une détérioration de 22,7 milliards de FCFA ou 4,4%. Cette hausse est principalement imputable aux crédits ordinaires.

- **Position Nette du Gouvernement (PNG)**

Le crédit net à l'Etat a enregistré une détérioration de 20,9 milliards de FCFA, en passant de -59,7 milliards de FCFA en 2004 à -38,8 milliards de FCFA en 2005. Cette évolution résulte essentiellement de la baisse des dépôts publics dans les autres banques. Elle a été atténué partiellement par la mobilisation par l'Etat des ressources extérieures au cours de la période sous revue.

1.4.3. Masse monétaire

La masse monétaire est passée de 767,2 milliards de FCFA en 2004 à 841,1 milliards de FCFA en 2005, soit un accroissement de 73,9 milliards de FCFA ou 9,6%. Cette évolution est imputable à la fois de l'accroissement de la circulation fiduciaire de 73,9 milliards de FCFA et des dépôts en banque de 10,1 milliards de FCFA.

1.4.4. Intervention de la Banque Centrale

- **Concours aux banques**

Entre 2004 et 2005, aucune banque n'a eu recours au refinancement de la Banque Centrale. Cela s'explique par la surliquidité des banques primaires, le développement des crédits interbancaires et de plus en plus le financement sur le marché financier régional à travers la BRVM.

- **Concours à l'Etat**

L'encours de l'avance statutaire de la BCEAO s'inscrit à 17,5 milliards de FCFA à fin décembre 2005 contre 18,1 milliards de FCFA trois mois plus tôt. A la même date, les titres d'Etats détenus par la BCEAO se chiffraient à 0,4 milliards de FCFA.

1.5. Position du Mali par rapport aux critères de convergence

Malgré la rigueur de l'Etat dans la gestion budgétaire et l'application par la BCEAO d'une politique monétaire prudente, le Mali n'a respecté qu'un seul critère de 1er rang fixé par l'UEMOA. Cependant pour les critères de second rang, la norme de pression fiscale et celle relative au solde extérieur n'ont jamais pu être respectés.

Tableau N°3 : Situation des critères de convergence en 2004 et 2005.

	Norme UEMOA	2004	2005	Etat de la Convergence
Critères de 1^{er} rang				
Solde budgétaire de base (hors PPTTE)/ PIB nominal	≥ 0%	0,4%	-0,9%	Non respecté
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3%	-3,1%	6,4%	Non Respecté
Encours de la dette publique sur le PIB nominal (%)	≤ 70%	73,7%	71,9%	Non Respecté
Variation des arriérés de paiement int. et ext. (en Mds de FCFA)	0	0	0	Respecté
Critères de 2^{ème} rang				
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	≤ 35%	30,9%	32,6%	Respecté
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	≥ 20%	22,7%	21,8%	Respecté
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal	≥ -5%	-7,5%	-9,1%	Non respecté
Taux de pression fiscale	≥ 17%	14,6%	15,8%	Non respecté

Source : DNP/DNCPE/BCEAO

1-5-1- Critères de 1^{er} rang :

- La norme communautaire du solde budgétaire de base (hors PPTE)/PIB nominal qui est de 0% minimum, n'a pas été respecté en 2005, le ratio s'est établi à -0,9%.
- En décembre 2005, le taux d'inflation moyen sur les 12 derniers mois a été de 6,4% contre une norme communautaire inférieure ou égale à 3%.
- L'encours des arriérés intérieurs et extérieurs a été totalement apuré depuis 2001. Le critère d'apurement du stock existant et de non accumulation de nouveaux arriérés se trouve dès lors respecté.
- Le Critère de l'encours de la dette publique (extérieure) en pourcentage du PIB n'a pas été respecté en 2005 avec 71,9%.

1-5-2- Critères de 2^{ème} rang

- Le critère du ratio « masse salariale rapportée aux Recettes fiscales » est respecté en 2005 avec 32,6%. La norme communautaire de 35% maximum est ainsi observée.
- Le Ratio des investissements publics financés sur ressources internes en pourcentage des recettes fiscales a atteint 21,8% en 2005. La norme minimale de 20% est respectée.
- Le taux de pression fiscale est passé de 14,6% en 2004 à 15,8% en 2005. La norme de 17% minimum n'est pas observée mais le niveau du ratio s'est légèrement amélioré entre 2004 et 2005 ;
- Le ratio du déficit extérieur courant hors dons sur le PIB est passé de 7,5% en 2004 à 9,1% en 2005. la norme communautaire de -5% maximum n'a pas été respectée.

II. SITUATION SOCIALE DU MALI EN 2005

La situation sociale sera examinée à travers les indicateurs généraux sur la population, l'emploi, la santé, l'éducation, aux sinistres divers, au logement, au genre et la Perception de la population sur la pauvreté.

2.1. Population et emploi

2.1.1. Population

La population du Mali est estimée à environ 11 millions d'habitants en 2004 dont 50,5% de femmes avec un accent particulier dans la région de Kayes qui enregistre la plus faible proportion de résident de sexe masculin. A l'opposé, la région de Sikasso affiche le taux de masculinité le plus élevé (52%). Le taux de croissance démographique est de 2,2%. La population est à majorité rurale, environ 73%. Cependant, la croissance de la population urbaine reste plus importante, 4,1% de taux de croissance annuel contre 1,4% en milieu rural. Entre les deux derniers recensements de la population, de 1987 à 1998, la population s'est accrue passant de 7,7 millions à 9,8 millions.

La répartition de la population par région est très inégalitaire. La région de Sikasso (18,2%) est la plus peuplée du pays tandis que Kidal (0,4%) est la région la moins peuplée. Le District de Bamako, la plus grande agglomération du pays, renferme 1/10 de la population totale avec une densité de 4.212 habitants au km² contre une densité moyenne nationale de 8,25 habitants au km². L'examen de la répartition spatiale révèle que 3/4 de la superficie du pays abrite moins de 10% de la population totale⁵.

La population malienne compte 97,0% de sédentaires et 3,0% de nomades. Les nomades sont localisés dans toutes les régions. Cependant ils sont surtout concentrés dans les régions de Gao (32,4%), Tombouctou (21,8%), Mopti (11,8%) et Kidal (9,8%) qui regroupent 75,8% de la population nomade totale.

La population est très jeune, les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 46,1% de la population totale. Si dans l'immédiat cette forte proportion des jeunes représente une charge sur le plan économique, elle constitue, en revanche, un espoir, les enfants étant appelés à prendre la relève des adultes.

La proportion de célibataires est plus élevée chez les hommes (46,8%) que chez les femmes (26,6%). Ceci est dû principalement à l'âge du mariage plus tardif chez les hommes que chez les femmes. Le veuvage affecte beaucoup plus les femmes (7,2%) que les hommes (1,0%).

La polygamie est encore assez répandue dans le pays puisqu'elle concerne 28,2% des hommes mariés. La région de Kayes (33,9%) enregistre le taux de polygamie le plus élevé tandis que la région de Kidal (8,0%) enregistre le taux le plus faible.

Les diverses enquêtes en cours ou en perspectives (EDS-IV), enquêtes légères, en 2006 ; Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2008 dont les préparatifs ont déjà commencé permettront d'apprécier les effets de la politique de la population en cours.

⁵ Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1998

2.1.2. Emploi

L'activité économique est largement dominée au Mali par le secteur primaire qui emploie 83,4% des actifs occupés. Les secteurs secondaire et tertiaire emploient respectivement 4,1% et 12,5% des actifs occupés.

Selon les résultats de l'Enquête Permanente auprès des Ménages menée en 2004 par l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) en collaboration avec la DNSI, le taux de chômage de l'ensemble de la population en âge de travailler ou population active potentielle (PAP) du Mali s'établi en 2004 à 9%⁶ ; c'est-à-dire qu'environ un actif sur dix est sans emploi.

L'enquête indique que c'est dans les villes secondaires où le chômage est le plus important (14%). A Bamako, il est de 11%. Le chômage se manifeste aussi en milieu rural avec un taux qui atteint les 6,6%.

Le chômage touche plus les diplômés et les personnes instruites que les non diplômés et les personnes non instruites. Au niveau national, le taux de chômage des personnes ayant le niveau d'instruction secondaire, technique et professionnel atteint les 18%. Pour les personnes de niveau d'instruction supérieure (licence maîtrise et plus), le taux de chômage est encore plus élevé (19,4%).

Le chômage touche plus les femmes que les hommes. Le taux de chômage des femmes atteint 11% contre 7,2% pour les hommes. Toutefois, le niveau d'instruction est plus élevé dans la population de chômeurs masculins que dans la population de chômeur de sexe féminin.

L'État a recruté 2 000 agents toutes catégories confondues en 2005 dans la Fonction Publique contre 1 089 en 2004, soit une croissance de 83,6%. La stratégie de recrutement a été élaborée de sorte que les préoccupations des secteurs qui contribuent le plus à la lutte contre la pauvreté soit largement prises en compte. Ainsi, l'Éducation Nationale, la Santé, et la Justice occupent les plus gros contingents du recrutement total de la Fonction publique.

La formation continue des fonctionnaires en cours de carrière constitue une des missions majeures de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel. Ainsi, sur un total de 34 982 fonctionnaires en activité, 1 973 agents sont en formation au pays ou à l'étranger.

La formation permanente des agents de l'État en cours de carrière s'évalue actuellement à la somme de deux milliards cinq cent millions de FFCA supportés par le Budget National.

Des efforts sont faits dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes ; ainsi, on a enregistré en 2005, le lancement du programme de volontariat de 2 000 jeunes dans les services publics (PVJSP), le lancement du projet d'appui aux commerçants détaillants, etc.

Cependant, malgré l'atmosphère de dialogue social qui a prévalu, les travailleurs ont déploré une certaine lenteur dans la mise en œuvre de certains accords, et une grève a perturbé les 19 et 20 septembre 2005 le fonctionnement de l'Administration.

L'un des gros problèmes de l'emploi au Mali réside dans l'inadéquation entre formation et marché du travail. En plus des actions en cours pour la réorganisation de l'enseignant technique et supérieur, des initiatives sectorielles viennent en appoint. Il s'agit de l'inauguration en 2005

⁶ Enquête Permanente auprès des Ménages/Premiers résultats/OEF-décembre 2004 ; page 49.

de l'institut africain des métiers de l'aérien (LAMA) et du centre Charles Mérieux, de la pose de la première pierre de l'école de maintien de la paix, etc.

2.2. Éducation⁷

Le Gouvernement du Mali a fait de l'éducation un secteur prioritaire du développement socio-économique. Cette volonté politique s'est traduite par l'élaboration, l'adoption et la mise en oeuvre d'un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC).

Ce Programme devrait permettre un développement harmonieux du système éducatif en orientant mieux les importants efforts déployés par l'Etat, les collectivités territoriales, les communautés et les partenaires techniques et financiers.

La rentrée scolaire et Universitaire 2005/2006 a été marquée par la tournée de concertations (à laquelle ont pris part les syndicats d'enseignants, l'Association des Parents d'Elèves, l'Association des Elèves et Etudiants du Mali, les administrations scolaire et universitaire) entreprise par le Gouvernement dans toutes les régions et le district de Bamako en février 2005, en vue de trouver des réponses adéquates à la crise de l'école. A l'issue de ces concertations, un « Accord de partenariat pour une école apaisée et performante » a été signé et un « Plan opérationnel de mise en œuvre » élaboré.

La poursuite de l'exécution du PRODEC à travers le PISE_II et la mise en œuvre du plan opérationnel de l'accord de partenariat pour une école apaisée ont contribué à l'atteinte de résultats encourageants en 2005.

2.2.1. Éducation de base

L'année 2005 a été marquée essentiellement à ce niveau par l'élaboration et la validation de la politique nationale d'encadrement de la petite enfance ; l'élaboration et la validation de la politique nationale d'Éducation Spéciale et de l'Éducation Intégratrice ; etc.

- **Éducation préscolaire** : Le taux de pré scolarisation (enfants âgés de 0 à 6 ans) en 2004 était de l'ordre de 4,5%, il a atteint 5% en 2005 avec 412 structures et 1510 personnels d'encadrement dont plus de 99% de femmes. Les effectifs sont passés de 46 896 enfants en 2004 à 51 071 enfants en 2005, soit une augmentation de 8,9%.

- **Éducation spéciale** : le nombre de ses structures est pratiquement stable. Il en existe 9 actuellement et accueillent un nombre très limité d'enfants et d'adolescents handicapés. Ces structures ont encadré 1762 enfants en 2005 contre 1505 en 2004, soit une hausse de 17,1%. Le taux d'éducation spéciale qui était de 2,5% en 2004 a atteint 3,1% en 2005.

2.2.2. Enseignement fondamental

L'enseignement fondamental a connu une augmentation au niveau des effectifs et du nombre de structures. La situation comparée de 2004 par rapport à 2005 se présente comme suit :

- **les infrastructures** : le nombre d'écoles à l'enseignement fondamental au premier cycle est passé de 7 776 en 2004 à 8 079 en 2005, soit une augmentation de d'environ 3,9% ;

⁷ Les données sont celles fournies par le Département de l'Éducation

quant au second cycle, le nombre d'écoles est passé de 1 509 en 2004 à 1 680 en 2005, soit une augmentation de 11,3%

- **les effectifs** : les effectifs scolaires au premier cycle sont estimés à 1 624 251 élèves dont 711 073 filles en 2005 contre 1 396 791 en 2004. Au second cycle les effectifs ont atteint 366 514 élèves dont 141 905 filles en 2005 contre 279 824 en 2004. Dans le même temps, l'effectif du personnel enseignant est passé de 32487 en 2004 à 38 109 maîtres dont 9 081 au second cycle en 2005 soit une augmentation de 20,8% ;
- **les taux bruts d'inscription ou d'admission (TBI ou TBA)** : la priorité donnée à l'enseignement fondamental s'est manifestée par une augmentation des effectifs. Le TBI au 1er cycle est passé de 63,7% en 2004 à 65% en 2005 dont 71,1% pour les garçons et 56,6% pour les filles. Au second cycle il est passé de 36,5% en 2004 à 36,2% en 2005 ;
- **les taux bruts de scolarisation (TBS)** : le TBS est le rapport des effectifs classiques des cycles scolaires sur la tranche d'âge de la population scolarisable (7-12 ans pour le premier cycle et 13-15 ans pour le second cycle). Si le TBI permet d'avoir une image claire de l'accès, l'intensité de la scolarisation ne peut s'appréhender qu'à travers le TBS. Ainsi, au 1er cycle, il a atteint 74,0% en 2005 contre 70,5 en 2004. Au second cycle, il a atteint 38,0% en 2005 contre 34,4% en 2004.

Entre 2004 et 2005, le TBS est passé de 81,3% à 85% pour les garçons et de 59,9% à 63,4% pour les filles.

- **le taux de réussite** : le taux de réussite au CEP a atteint 63,6% en 2005 contre 57,4% en 2004 soit une amélioration de 6,2 points de pourcentage; celui du DEF est tombé à 51,2% en 2005 contre 51,6% en 2004.
- **les innovations pédagogiques** : dans le domaine des innovations pédagogiques, on peut signaler l'essor de la pédagogie convergente qui valorise nos langues maternelles. Les NTIC gagnent de plus en plus de place dans les mœurs scolaires, à travers les téléconférences et les éditions de e-festivals, la construction et l'équipement de salles informatiques ; l'équipement de lycées et écoles supérieures en ordinateurs et leur branchement à l'Internet. Avec la validation en 2005 de la politique de scolarisation des filles des disparités entre zones et entre sexes pourraient être réduites dans les années à venir.

2.2.3. Enseignement normal

L'enseignement normal assure la formation initiale des maîtres pour les deux cycles de l'Enseignement Fondamental. Il est dispensé dans les Instituts de Formation des Maîtres (IFM). On y forme les maîtres (généralistes et spécialistes) durant 4 ans après le Diplôme d'Études Fondamentales (DEF) et deux ans après le Baccalauréat (BAC) pour le second cycle.

L'Enseignement Normal compte 12 Instituts de Formation des Maîtres (IFM) abritant 10 467 élèves maîtres (dont 3 464 nouveaux) contre 8 032 en 2004, soit une augmentation de 30,3%. Les sortants des EFM étaient de 1 355 en 2004 ; ils ont atteint 1 827 en 2005 (dont 1 563 de niveau DEF et 264 de niveau Bac), soit une augmentation de 34,8% ; ils effectuent le stage de responsabilité dans les écoles Fondamentales à travers le pays. Ceci a permis de combler l'insuffisance des ressources humaines.

L'année a été aussi marquée par la transformation progressive de l'Institut de Formation de Maîtres de Sikasso en Institut de Formation réservée exclusivement aux filles ; la validation du document de Programme Cadre de la Formation Continue ; la création de sections spécialisées (Lettres , Histoire et Géographie, langues dans les Instituts de Formation de Maîtres de Nara, Gao ; Mathématique Physique-Chimie (MPC) et Sciences Naturelles Physique Chimie (SNPC) à Tominian) ; le recrutement en cours de 54 professeurs des IFM.

2.2.4. Education non formelle

La campagne 2005 a été marquée par l'élaboration et la validation de la politique nationale de l'Education Non formelle ; l'élaboration de modules de formation professionnelle pour les néo-analphabètes ; l'élaboration de manuels et guides d'alphabétisation intégrant les compétences de vie courante (CVC), de manuels et guides pour les 4ème CED, d'un guide de l'alphabétiseur ; l'élaboration de modules pour le renforcement des compétences des animateurs CAF et éducateurs CED ; l'organisation de la journée mondiale de l'alphabétisation ; etc.

- **Centre d'alphabétisation fonctionnelle (CAF) :** l'alphabétisation des adultes se fait dans onze (11) langues nationales. Il existe 7 947 CAF avec 186 555 auditeurs/trices dont 63 783 femmes en 2005 contre 167 579 auditeurs en 2004. Ils sont encadrés par 21 196 animateurs/trices en 2005 contre 19 365 en 2004, venant des ONG, des associations, et des communautés.
- **Centre d'Éducation pour le Développement (CED) :** les CED font l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement. Il existe 981 CED en 2005 contre 700 en 2004; 28 715 apprenants/tes dont 14 244 filles sont encadrées par 981 éducateurs/trices. La prise en charge des éducateurs de CED est assurée par l'Etat et par Plan Mali.

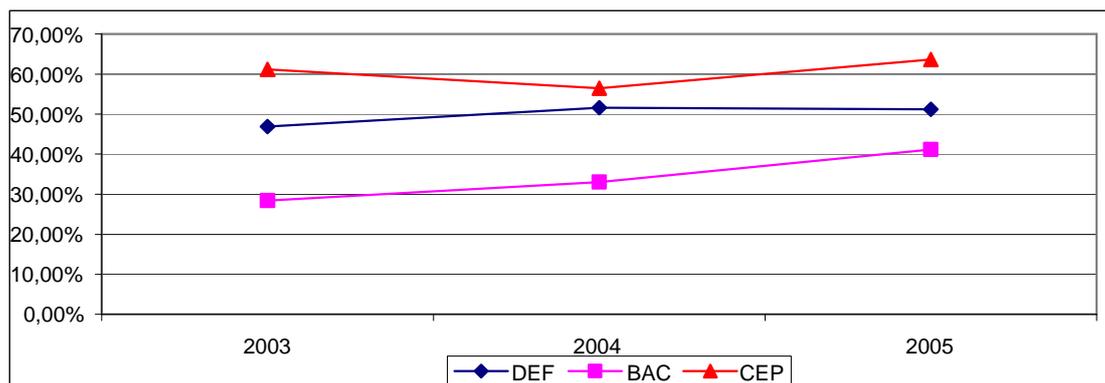
2.2.5. Enseignement secondaire général

En 2005 on dénombre 121 établissements d'enseignement secondaire Général dont 39 lycées publics, contre 110 établissements d'enseignement secondaire Général dont 66 lycées publics en 2004. Le privé compte 82 lycées fonctionnels repartis comme suit : 66 dont 64 laïcs privés et 02 privés catholiques à Bamako ; seize (16) en région dont 15 laïcs privés et 01 privé catholique. Sur les 82 lycées privés, 74 reçoivent des élèves étatiques. Il faut signaler la construction en cours de lycées à Kalabancoro et Mopti.

A la rentrée 2005/2006 on a enregistré l'arrivée de 21 225 élèves titulaires du DEF dans l'enseignement secondaire général, ce qui a porté l'effectif de cet ordre d'enseignement à 68 504 élèves, dont 44 213 au public et 24 291 au privé contre 63 953 en 2004 soit une augmentation de 7,1%.

En 2005 le taux d'admission au BAC a atteint 44,1% contre 33% en 2004. L'effectif total des enseignants de l'enseignement secondaire général public est estimé à 1 904 dont 939 contractuels contre 1 821 dont 757 contractuels en 2004. Aussi le département de l'Education est entrain de procéder à la formation continue de 520 professeurs contractuels des collectivités à la didactique des disciplines et à l'évaluation des apprentissages contre 400 en 2004. Il faut aussi signaler le recrutement de 200 enseignants en 2005.

Graphique N° 6 : Evolution des taux de réussite au CEP ; DEF et au BAC de 2003 à 2005 en %



Source : MEN/CPS

Ce graphique illustre une amélioration du taux de réussite au BAC et au CEP par rapport à 2004. Par contre le DEF accuse une quasi stabilité du taux d'admission par rapport à son niveau de 2004.

2.2.6. Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

La rentrée scolaire 2005 – 2006 intervient dans un contexte marqué par l'élaboration de la politique nationale en matière d'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP).

En 2005, on a dénombré 119 établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel dont 16 établissements publics et 106 privés contre 107 établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel dont 10 établissements publics et 97 privés en 2004. La majorité de ces établissements se trouve dans le district de Bamako soit environ 67% des établissements privés et 30,8% des établissements publics.

Au niveau du public, des efforts ont été faits avec la construction et l'équipement des Instituts de Formation Professionnelle (IFP) de Ségou et Sévaré, la réhabilitation et l'équipement de l'Institut de Formation Professionnelle (IFP) de Diré. Ces établissements qui forment dans les filières industrielles, ont été fonctionnels en 2005. Par contre, la majorité des établissements sont en location et ne disposent pas d'équipements et de matériels didactiques. Ceci se traduit par la prédominance des filières du tertiaire qui demandent peu de moyens par rapport à l'industrie.

En 2005, le nombre d'élèves admis au DEF orientés dans les établissements de l'Enseignement Technique et Professionnel (ETP) a atteint 13 623. Cet effectif constitue 38% des élèves orientés contre 37% en 2004/2005. Le nombre total d'élèves dans les établissements d'Enseignement Technique et Professionnel est estimé à 47 137 en 2005 dont 1 666 dans les Lycées Techniques, 26 301 au Brevet de Technicien (Tertiaire), 9 213 au BT (Industrie), 7 338 au Certificat d'Aptitude Professionnelle (Tertiaire) et 2 625 au CAP (Industrie). Il en découle que les filières industrielles sont fréquentées par 26,04% contre 73,96% pour celles du tertiaire ; les établissements publics n'accueillent que 13 198 élèves soit 28% de l'effectif total.

Malgré le recrutement de 110 professeurs contractuels des collectivités en 2005, l'effectif réel est en baisse, passant de 764 enseignants en 2004 à 710 en 2005, soit une baisse de 7,1%. On note que cette baisse est imputable à celle des fonctionnaires, le nombre des contractuels étant

à la hausse. Cette situation est imputable à l'insuffisance de professeurs permanents au niveau du public, la baisse de l'effectif des permanents, le nombre de plus en plus croissant des professeurs contractuels qui pour la plupart ne viennent pas d'écoles de formation de formateurs. Aussi, très peu d'établissements ont des professeurs permanents qualifiés. Ils ont recours aux professeurs de l'Etat, ce qui crée une véritable course aux heures supplémentaires dans le privé, diminuant du coup le rendement des professeurs.

Les examens de l'Enseignement Technique et Professionnel se sont déroulés conformément aux dates et aux calendriers prévus et dans les centres retenus à cet effet. Les principaux résultats donnés dans les points qui suivent, illustrent qu'à part le Bac technique, les rendements en général, ont été inférieurs en 2005 par rapport à 2004:

- Le taux de réussite au Baccalauréat Technique est de 77,7% en 2005 contre 57,5% en 2004 ;
- Le taux de réussite au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) - Tertiaire est de 34,8% en 2005 contre 26,8% en 2004 ; en industrie, il est de 67,8% en 2005 contre 68,3% en 2004 ;
- Le taux de réussite au Brevet de Technicien deuxième partie (BT2) – Tertiaire est de 45,8% en 2005 contre 58,6% en 2004 ; en Industrie, il est de 92,9% en 2005 contre 95,9% en 2004.

Selon ces résultats, on observe que le taux de réussite est en moyenne deux fois plus élevé en industrie qu'en tertiaire.

2.2.7. Enseignement supérieur

Pour le compte de l'Enseignement supérieur, en 2002, ont été réalisés le décanat et les salles Internet. La chaire UNESCO a été aménagée, et une convention signée pour l'aménagement des amphithéâtres de 800 et de 1000 places. La rentrée universitaire 2005/2006 intervient dans un contexte marqué par l'élaboration de la Politique Nationale en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique ; il faut aussi signaler la mise à la disposition de l'université par les autorités de 20 bus en 2005. Ces efforts ont permis d'augmenter la capacité d'accueil dans les facultés et écoles supérieures.

Grandes écoles : les trois (3) Grandes Ecoles supérieures que sont l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de la Recherche Appliquée (IPR/IFRA), l'Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI) et l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP) partagent une contrainte commune, celle relative aux étudiants provenant de la FAST et de la FLASH. Pour ces étudiants, qui peuvent accéder aux trois (3) Grandes Ecoles par voie de concours, les résultats de la 2ème session ne sont proclamés que le 31 octobre 2005. Les dates des concours d'accès dans ces Grandes Ecoles en sont dépendantes ; cela entraîne un certain retard dans le démarrage des cours.

Elles ont accueilli 1 327 étudiants en 2005 contre 1 211 étudiants en 2004, soit 9,6% de hausse.

Tableau N°4 : Evolution des effectifs d'étudiants des grandes écoles entre 2004 et 2005

	Structures	2004	2005
GRANDES ECOLES	ENSUP	476	529
	ENI	358	381
	IPR/IFRA	377	417
	TOTAL	1211	1327

Source : CPS/MEN

Université : pour la FSJE, les résultats n'ont pas pu être proclamés en 2005, à la FLASH, la délibération sur les résultats de la 1ère session a eu lieu en novembre 2005 quant à la FMPOS, les délibérations définitives ont eu lieu en novembre 2005.

Elle a accueilli 32 582 étudiants en 2005 contre 28 377 en 2004, soit une hausse de 14,8%.

Tableau N° 5 : Evolution les effectifs d'étudiants de l'université entre 2004 et 2005

	Structures	2004	2005
FACULTES ET INSTITUTS	FMPOS	5338	5336
	FLASH	8984	10549
	FAST	1984	2142
	IUG	2191	1353
	FSJE	9766	13 081
	ISFRA	114	121
	TOTAL	28 377	32 582

Source : CPS/MEN au 03/11/2005

Dans le domaine des Oeuvres Universitaires, on dispose pour l'hébergement des étudiants de quatre (4) résidences universitaires constituées par les anciens internats de lycées ; ces résidences totalisent une capacité d'accueil de 2 174 lits repartis comme suit : FMPOS avec 552 lits ; FAST avec 600 lits ; IUG avec 258 lits et IPR/IFRA avec 764 lits.

En 2005 il y a eu les travaux de réhabilitation de la résidence de la FAST et les travaux de plomberie sanitaire et électricité des résidences de l'IUG, FMPOS et IPR/IFRA

Pour faciliter l'accès aux structures académiques, le transport des étudiants est assuré avec un parc automobile comprenant sept (07) bus auxquels se sont ajoutés les 20 qui ont été mis à la disposition de l'université en décembre 2005 par les autorités du pays.

2.3. Santé

L'année 2005 a été marquée dans le secteur de la Santé essentiellement par l'adoption des deux composantes de la phase II du PDDSS ; la signature de la subvention accordée par le Fonds Global à la lutte contre la tuberculose et le VIH/SIDA ; la gratuité de la Césarienne ; etc.

Au cours de l'année, l'exécution des activités du PRODESS II a permis d'atteindre des résultats encourageants qui peuvent être regroupés comme suit :

2.3.1. Extension de la Couverture et Amélioration de la qualité des Soins

L'année 2005 a été caractérisée par la poursuite du renforcement des capacités des structures en terme de ressources humaines et d'opérationnalisation d'un certain nombre de programmes nécessaires pour l'amélioration de la santé publique. Il s'agit en effet de : la mise en œuvre du plan multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA ; la gratuité de la césarienne, la mise en œuvre de la stratégie spéciale avancée (avec d'équipes polyvalente en consultation curative) ; etc.

Les problèmes liés aux ressources sont entre autres : l'insuffisance du personnel qualifié ; l'inégalité dans la répartition géographique du personnel ; un effectif pléthorique de sages femmes à Bamako ; l'instabilité du personnel des CSCOM à cause des difficultés de garantie de

l'emploi dans le secteur communautaire et d'épanouissement professionnel ; l'inadéquation du cadre organique aux besoins réels de certaines structures.

Une augmentation progressive du nombre de CSCOM est enregistrée depuis 2003 sur l'ensemble du territoire (Cf. Tableau N°4) ; on dénombrait 699 CSCOM fonctionnels en 2004, il a atteint 729 (en fin juin 2005) soit une création de 30 CSCOM. Sur une prévision de 1070 CSCOM dans les PDSC, 729 ont été réalisés en fin juin 2005 (soit un taux de réalisation de 68% contre 63% en 2004). Ces taux de réalisation varient de 43,01% pour la région de Gao à 89% pour le District de Bamako. Les taux de réalisation restent inférieurs à 50% pour les régions de Tombouctou, Gao et Kidal à cause des difficultés de ces populations d'apporter leur quote-part pour la réalisation des CSCOM.

Tableau N°6 : Evolution du nombre de CSCOM Fonctionnels ainsi que les taux de réalisation par rapport aux prévisions du PDSC entre 2003 et 2005.

Régions	Nombre de CSCOM prévu dans les PDSC	2003	2004	2005*	Taux de réalisation par rapport au PDSC
Kayes	183	92	110	117	64%
Koulikoro	167	85	88	90	54%
Sikasso	186	141	142	148	80%
Ségou	167	123	127	131	78%
Mopti	128	91	102	107	84%
Tombouctou	77	25	35	40	52%
Gao	93	45	39	40	43%
Kidal	13	5	6	6	46%
Bamako	56	47	50	50	89%
Total	1070	655	699	729	68%

Source : SLIS

* Situation au 30 juin 2005

S'agissant de l'accès des populations, la couverture sanitaire en 2005 dans un rayon de 5 km est presque stationnaire dans toutes les régions, exceptée celle de Kayes où il s'est amélioré. Le pourcentage de la population située à moins de 5 Km ayant accès aux soins est de 48% en 2005 et n'a pas évolué par rapport à 2004.

Tableau N° 7 : Evolution du % de la population située à moins de 5 Km ayant accès aux soins entre 2003 et 2005

Régions	Année 2003	Année 2004	Année 2005*
Kayes	31	35	42
Koulikoro	28	29	29
Sikasso	45	47	47
Ségou	45	47	47
Mopti	41	42	42
Tombouctou	33	33	33
Gao	47	48	48
Kidal	24	24	24
Bamako	96	97	97
Mali	47	48	48

Source : SLIS

* Situation au 30 juin 2005

La situation d'autres indicateurs telle qu'elle ressort des résultats de l'EDSM-III réalisé en 2001, se présente comme suit:

- le taux de mortalité générale 9,7‰;
- le taux de natalité 49,1‰ ;
- le taux de mortalité infantile atteint 113,4‰;
- le taux de mortalité infanto- juvénile s'élève à 229,1‰;
- le taux de mortalité maternelle par la méthode directe est estimé à 582 pour 100 000 naissances vivantes;
- l'indice synthétique de fécondité est ressorti à 6,8 enfants/ femme.

2.3.2. Résultats des programmes d'appui spécifiques

Programme de santé de la reproduction et la planification familiale

Le taux d'utilisation de la consultation curative s'est amélioré en 2005 dans les Régions de Kidal (0,44), Gao (0,35), Kayes (0,26) et Mopti (0,22). Les succès enregistrés dans ces zones s'expliqueraient par le financement de stratégies spéciales avancées/mobiles spéciales (cas de Kidal avec l'équipe mobile polyvalente en consultation curative) et une meilleure accessibilité des populations aux services de santé.

Le Taux de couverture en consultation prénatale pour l'ensemble du Pays a atteint en 2005 76% contre 56% en 2004, (l'objectif du PROSESS-II est 64% en 2005). Le taux de couverture en accouchements assistés s'est aussi amélioré passant de 40% en 2004 à 52% en 2005. Les plus faibles taux d'accouchement assistés sont enregistrés de façon régulière dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou. Ce déficit est imputable à l'insuffisance de: personnel qualifié, l'insuffisance dans la qualité et la continuité des services, et l'insuffisance d'IEC dans les centres de santé et à l'endroit des populations.

Selon les conclusions de l'EDSM-III, dans l'ensemble, 76% des femmes connaissent, au moins, une méthode contraceptive moderne contre 90% des hommes ; la pilule et le condom sont les plus connus. Seules 16% des femmes en union ont déclaré avoir utilisé une méthode contraceptive moderne à un moment quelconque de leur vie. Ces méthodes sont généralement utilisées pour l'espacement des naissances et la prévention des maladies sexuellement transmissibles et le SIDA (MST/SIDA). Cependant, certaines considérations identitaires et religieuses constituent des oppositions à la planification familiale. Les méthodes contraceptives modernes sont les plus fréquemment utilisées par les populations urbaines et intellectuelles. Il faut aussi signaler les actions des associations féminines comme l'APDF pour sensibiliser les femmes par rapport à l'espacement des naissances par la contraception.

De la même source, l'excision qui concerne environ 92% des femmes de 15 à 49 ans constitue encore un grave problème de santé publique dans notre société. Seulement 7% des mères ont déclaré au moment de l'enquête qu'elles n'avaient pas l'intention de faire exciser leurs filles, d'où un effort de sensibilisation à faire à ce niveau.

Un centre de prise en charge des femmes fistuleuses a été ouvert en 2003 pour renforcer la santé de la mère et de l'enfant. Il est à signaler aussi le développement ces dernières années, des centres de dépistage des maladies cancérogènes surtout chez les femmes. L'ouverture en 2005 du centre Charles Mérieux à Bamako est un espoir pour le dépistage des maladies et la formation du personnel.

Couverture vaccinale

Le taux de couverture des enfants de moins de 12 mois complètement vaccinés (DTCP3) est passé de 87% en 2004 à 97% en 2005 ; l'objectif fixé par le PRODESS-II étant de 88%. Les plus faibles taux ont été enregistrés au niveau des régions Kidal de (56%) et de Mopti (72%) ; des stratégies particulières doivent être développées dans ces régions en vue de l'atteinte des objectifs du millénaire.

Dans le cadre de l'immunisation, en plus des activités de routine certaines activités spécifiques ont été menées. Il s'agit entre autres de : la vaccination anti-amarile dans le cercle de Kita ; l'organisation des JNV Polio synchronisées 5 passages chez les enfants de 0 à 59 mois ;

Couverture vaccinale contre le tétanos maternel et néonatal des femmes en âge de procréer (FAP) a été de 88% au 2^{ème} passage ; concernant les Campagnes JNV Polio synchronisées la couverture vaccinale enregistrée chez les enfants de 0 à 59 mois a été de 113% au 5^{ème} passage. La couverture vaccinale des enfants de 0 à 59 mois vaccinés au VPO a atteint 100%.

Tableau N° 8 : Evolution du taux d'enfants <12 mois complètement vaccinés au DTCP3

Régions	2003	2004	2005
Kayes	60	88	93
Koulikoro	70	85	99
Sikasso	88	102	103
Ségou	75	86	106
Mopti	83,3	80	72
Tombouctou	62	29	98
Gao	55,0	54	81
Kidal	18,8	31	56
Bamako	106	106	107
Total	84	87	97

Source : SLIS

Lutte contre la Maladie

La situation des maladies à potentiel épidémique et à déclaration obligatoire se présente comme suit en 2005 :

- ✓ **Poliomyélite** : le Mali a enregistré zéro cas de polio en 2002 et 2003, mais 71 cas de Paralysie Flasque Aigue (PFA) dont 9 cas de poliovirus sauvages ont été confirmés en 2004 dans les cercles de Bourem (1), Ménaka (1), Tombouctou (2), Mopti (2), Djenné (2) et Sikasso (1). Avec l'accentuation de la vaccination, la situation s'est améliorée en 2005.
- ✓ **Méningite** : 1482 cas et 57 décès ont été enregistrés en 2004 contre 454 cas dont 23 décès en 2005 ; soit une baisse de 69,4% des cas et 59,6% des décès. Au cours de l'année 2005, des cas sporadiques de méningite ont été enregistrés par endroit à travers le pays; toutefois dans aucune des localités concernées le seuil épidémique n'a pas été atteint (10 cas p.100.000 habitants pour les agglomérations de plus de 30.000 habitants). Le plus grand nombre de cas de méningite a été enregistré en 2005 dans le District de Bamako (164 cas soit 36,1% des cas) et la Région de Sikasso (127 cas soit 28% des cas). Les Régions de Gao (2 cas), Kayes (6 cas) et Tombouctou (8 cas) ont enregistré les plus faibles cas. La plus forte létalité a été enregistrée dans la Région de Koulikoro (10%) alors que le District de Bamako a enregistré la plus faible létalité (2,4%) ; par ailleurs, il n'y a pas eu de décès parmi les cas

enregistrés à Kayes. Le taux de létalité au niveau national (5,01%) est en deçà du seuil toléré par l'OMS (10%).

- ✓ **Rougeole** : 603 cas et 13 décès ont été enregistrés en 2004 contre 100 cas sans aucun décès en 2005; soit une baisse de 83,4% des cas. Ce taux nul de létalité s'explique par une amélioration de la prise en charge des cas. La diminution des cas enregistrée en 2005 par rapport à 2004 pourrait s'expliquer par l'impact de la vaccination de routine. Les Régions de Sikasso (24 cas), Koulikoro (23 cas) et Tombouctou (21 cas) ainsi que le District de Bamako (13 cas) sont les seules localités du pays à connaître des cas de rougeole en 2005.
- ✓ **Tétanos néonatal (TNN)** : 25 cas et 8 décès ont été enregistrés en 2004 contre 20 cas dont 7 décès en 2005 soit une baisse de 20% des cas et 12,5% des décès. ont été notifiés sur toute l'étendue du territoire national (soit une létalité de 35%). La Région de Ségou a enregistré le plus grand nombre de cas et de décès (7 cas dont 4 décès, avec la plus forte létalité 57,14 %). La Région de Sikasso et le District de Bamako ont notifié respectivement 5 cas non suivis de décès et 4 cas dont 1 décès. Les Régions de Kayes, Mopti, Gao et Kidal n'ont notifié aucun cas.
- ✓ **Choléra** : La saison épidémique 2005 a été caractérisée surtout par la survenue de l'épidémie de choléra dans les Régions de Kayes (Cercle de Kayes et Diéma) et de Koulikoro (Cercle de Nara). Les premiers cas de choléra ont été enregistrés le 20 juin 2005 (25ème semaine) dans le Cercle de Kayes, notamment dans les Communes de Falémé, de Fégui et de Tafacirga. Au total, 903 cas dont 66 décès ont été enregistrés ; soit une baisse de 68,4% des cas et 66,8% des décès par rapport à 2004. Les taux de létalité les plus élevés ont été enregistrés dans les Cercle de Kayes (8,7%) et de Diéma (8,3%). Le plus faible taux de létalité a été enregistré dans le Cercle de Nara (6,2%).
- ✓ **Tuberculose** : les actions essentielles ont été la poursuite de l'extension de la stratégie DOT aux CSRef et aux CSCom, la formation des agents et l'approvisionnement régulier des laboratoires en réactifs. La prévalence estimée (selon l'OMS) de l'infection tuberculeuse au Mali est de 6 millions sur 11 millions d'habitants. L'incidence estimée de la tuberculose toutes formes est de 37 000 cas par an parmi lesquels les cas contagieux représenteraient 16500 malades soit 142 cas de TPM + pour 100 000 habitants par an. Cependant, la concentration des activités de dépistage et de traitement au niveau des CSRéf réduit fortement l'accès des populations à ses services du faite de l'étendue des cercles. En 2005, on a dépisté 848 cas de tuberculose dont 614 nouveaux cas TPM (+) ; 114 TPM (-) et 75 cas de tuberculose extra pulmonaire ; 469 malades sur une cohorte de 699 ont soit achevé le traitement avec ou sans contrôle (soit un taux de succès au traitement de 67%) ; 12 cas d'échec au traitement soit 1,7% ; 83 malades (sur 699) ont abandonné le traitement soit un taux d'abandon de 11,9%.

Malgré les efforts déployés le taux d'abandon des malades demeure élevé.

- ✓ **Lèpre** : le taux de prévalence instantanée de la lèpre s'est amélioré entre 2004 et 2005. Il était à 0,56 cas pour 10 000 habitants en 2004. Au 30 juin 2005 la prévalence instantanée est de 0,46 cas pour 10.000 habitants ; cependant certains cercles éprouvent d'énormes difficultés à atteindre et/ou maintenir le seuil d'élimination de la lèpre. Il s'agit notamment des cercles de Kéniéba (région de Kayes), d'Ansongo (région de Gao), Gourma-Rharous (région de Tombouctou). Cette situation s'expliquerait par l'accès difficile sur le plan géographique (collines, montagnes et cours d'eaux) des populations aux structures de santé ; l'instabilité du personnel qualifié.

✓ **Paludisme** : le paludisme constitue la première cause de mortalité avec 13% des décès, la première cause de morbidité avec 15,6% des cas dans la population générale et la première cause d'anémie chez les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes. Par ailleurs, 33% des consultations sont liées au paludisme, tandis que 80 à 90% des enfants portent le plasmodium en saison des pluies. Au cours de l'année 2005, tout comme 2004, il n'y a pas eu d'épidémie de Paludisme dans aucune localité du territoire national. Au total, 44.125 cas dont 18 décès ont été notifiés par les Régions arides du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal) qui sont soumises à la surveillance de cette maladie du fait de leur susceptibilité à des épidémies de paludisme. Le seuil d'alerte n'a été atteint à aucun moment dans un cercle sur l'ensemble du territoire national. La faible létalité enregistrée s'explique par une amélioration dans la prise en charge des cas ; une insuffisance dans la notification des décès liée à un problème de suivi ; etc.

La vulgarisation des moustiquaires imprégnées par le gouvernement et leur distribution gratuite aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 2 ans par la croix rouge malienne en 2003 ainsi la sensibilisation des populations pour la consultation prénatale sont de nature à réduire les dégâts de cette maladie. Par ailleurs, la prise en charge des cas au niveau des structures de santé et au niveau communautaire a été consolidée. Des activités de recherche sont actuellement en cours par l'Etat et d'autres structures de recherche sur la sensibilité des souches de plasmodium aux antipaludiques en usage et la prophylaxie chez les femmes enceintes (notamment à Badiangara, Bankoumana, Mopti et Sikasso).

✓ **Dracunculose** : 656 cas de ver de Guinée ont été enregistrés en 2005 contre 357 en 2004 (soit une augmentation de 84%). Les cercles les plus touchés sont : Ansongo (région de Gao), Gao et Douentza (région de Mopti) avec respectivement : 360 cas (soit 55%) ; 158 cas et 62 cas. Cette augmentation des cas de ver de Guinée en 2005 s'explique surtout par : l'insécurité résiduelle dans certaines localités (zones des communes de Tinhama et Ouattagouna non couvertes par le programme en 2004 ; l'insuffisance de points d'eau potable ; l'insuffisance/l'instabilité du personnel qualifié, l'insuffisance de traitement des mares (parfois non localisés), la circulation transfrontalière (cas importé du Niger) et la mobilité des populations.

✓ **VIH/SIDA** : selon les résultats de l'enquête nationale de séroprévalence, couplée à l'EDSM-III, la situation épidémiologique se caractérise par un taux de séroprévalence de 1,7% au niveau national en 2001. Les femmes sont les plus touchées avec un taux de 2% contre 1,3% chez les hommes. Le District de Bamako (2,5%) a le taux de séroprévalence le plus élevé, suivi des régions de Ségou, Kayes et Koulikoro avec 1,9% chacune.

Ce résultat appréciable est obtenu grâce aux campagnes de sensibilisation surtout au niveau scolaire et universitaire, au niveau des couches sociales à risque telles que les routiers, les professionnelles de sexe, etc. Il faut aussi signaler l'implication de plus en plus active des jeunes, surtout les filles et les femmes, ainsi que les porteurs du virus (pairs éducateurs) et les artistes et sportifs dans la sensibilisation. L'année 2005 a connu une implication spéciale des leaders religieux (toutes confessions confondues) par l'organisation de la caravane (Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina et Nigeria) des leaders religieux pour la lutte contre la pauvreté.

Les groupes d'âge les plus touchés sont ceux de 30-34 ans et 24-29 ans avec respectivement des taux de 3,4% et 2,3%. La séroprévalence est plus importante en milieu urbain avec 2,2% contre 1,5% en milieu rural. Les causes chez les groupes vulnérables sont d'ordre

comportemental, sanitaire, liées à des pratiques traditionnelles et à la migration des populations.

Dans le domaine de la prise en charge, des actions ont été menées comme la gratuité des anti-rétroviraux, l'approvisionnement des laboratoires en réactifs, l'approvisionnement des régions en stock de cotrimoxazole pour la prévention des maladies opportunistes ; l'implication de 285 CSCOM dans le suivi et la prise en charge des infections opportunistes et 58 CSREF dans les suivis et la prise en charge du VIH/SIDA ; la création de 8 nouveaux centres de conseil et de dépistage volontaire et anonyme du VIH/SIDA portant le nombre à 26 ; la mise en œuvre de la PTME dans 67 sites l'approvisionnement régulier et des sites de prise en charge en ARV.

Le nombre d'enfants recevant le traitement ARV en fin 2005 est de 388 et le nombre de personnes sous ARV suivi régulièrement au cours de l'année 2005 est de 5480.

- ✓ **Fièvre Jaune** : la dernière épidémie de fièvre jaune au Mali remonte à 1987 ; cependant, un cas de décès dû à la fièvre jaune a été enregistré en 2004 au centre de santé de Kita ; aucun cas n'a été signalé en 2005.
- ✓ **Hygiène publique et la salubrité** : dans le domaine de l'hygiène publique et la salubrité, la vulgarisation des latrines en dalles « SANPLANT », l'approvisionnement des CSREF et des hôpitaux en incinérateur, l'équipement des CSREF en kit de contrôle de la qualité de l'eau et la promotion de l'hygiène hospitalière ont focalisé les actions en 2002 et continuent à se renforcer. L'année 2005 a été marquée par la dotation de 8 communes urbaines en insecticides spécifiques ; l'organisation de 6 campagnes de désinsectisation, dératisation dans les 6 communes urbaines du district de Bamako ; etc.
- ✓ **Santé mentale** : un plan de santé stratégique national sur la santé mentale a été élaboré en 2002 dont la mise en œuvre permettra d'améliorer la santé mentale en terme de thérapie et de prise en charge. Le Mali est confronté à de nombreux problèmes de santé mentale à savoir : les troubles psychotiques aigus, les troubles psychotiques chroniques, les troubles anxio-dépressifs, l'épilepsie, la démence, la déficience mentale, les toxicomanies (abus d'alcool et de substances psycho-actives). Ces troubles constituent une cause majeure d'incapacité.

2.4. Sinistres divers

La situation des sinistres divers se résume à travers l'analyse des cas d'incendies et d'accidents de la circulation. Les sinistres atteignent principalement l'Homme et les industries. Les services de la protection civile, chargés de la prise en charge de ses sinistres au Mali, ont eu à effectuer 4 263 interventions en 2005 contre 1 678 en 2003 soit une augmentation de 154% en trois ans.

Les principales sources d'incendies concernent les feux de brousse ; les feux de magasins, d'usines, de maisons ; les feux de coton en transport en usine ou en stockage. Au total, il y a eu 417 interventions auxquelles les services de la protection civile ont eu à faire face en 2005.

Concernant les accidents de la circulation, on a dénombré 2 261 cas avec 3 302 victimes dont 3 090 blessés 171 morts. Il faut aussi signaler plusieurs chavirements de pirogues. A l'hôpital Gabriel Touré, sur les 16 596 malades enregistrés en 2005, il ressort que 9 659, soit 58,2% étaient des accidentés sur lesquels 340 sont morts soit 3,5%. Les secouristes et les médecins

craignent une augmentation du phénomène avec l'accroissement inquiétant des motos dont les propriétaires semblent ne rien connaître au code de la route dans la plus part des cas.

Ces résultats sont obtenus avec la présence des agents de la protection civile seulement dans quatre capitales régionales et le District de Bamako ainsi que deux postes de secours routiers. L'appui de l'Etat à cette nouvelle structure à travers le BSI n'a commencé qu'en 2003. Cet appui a permis la construction chaque année d'une Direction Régionale et l'acquisition d'équipements en matériels d'incendie et de secours.

2.5. Logement

L'accès au logement, notamment des populations à revenus faibles et moyens, constitue une priorité de la stratégie de développement du pays. Elle s'est concrétisée par l'incitation et la promotion des initiatives privées (sociétés immobilières) et par l'intervention directe de l'Etat à travers le programme de 3 500 logements sociaux lancé en 2003. Des mesures institutionnelles ont été aussi prises pour assainir l'attribution des terrains.

En 2005, 127 logements sociaux ont été construits et remis aux populations nécessiteuses à Ségou ainsi que 320 à Bamako.

2.6. Genre

Le 8 mars, journée internationale de la Femme, est l'occasion pour les femmes de faire le bilan des progrès réalisés en matière de promotion et de protection des droits de la Femme et de l'Enfant. C'est le lieu aussi d'interpeller les responsables socio-politiques sur les entraves et pesanteurs socio-culturelles et politiques qui handicapent l'épanouissement de la Femme.

Depuis 1994, le Gouvernement en collaboration avec la société civile et les partenaires au développement, célèbre la journée internationale de la Femme sur des thèmes nationaux en phase avec les réalités de notre pays. Ainsi, les thèmes des cinq dernières années sont : 2001 « Femme et citoyenneté » ; 2002 « Femme et sécurité alimentaire » ; 2003 « Femme et entreprenariat » ; 2004 « la Femme déjà au cœur de la stabilité de la famille » et 2005 « Egalité des chances pour un développement durable ».

Il faut signaler que d'importants progrès ont été réalisés dans le domaine de la promotion de la Femme dans notre pays⁸. Aujourd'hui, le Gouvernement compte cinq femmes ; une vingtaine de femmes siègent à l'Assemblée Nationale ; des femmes sont nommées ambassadeurs et préfet ; la médiature est dirigée par une femme ; auxquelles il faut ajouter tout un lot d'élues communales. L'année 2005 a été marquée aussi par la décision de la gratuité de la césarienne et des anti rétroviraux ainsi que l'adoption de la loi sur la santé de la reproduction qui sont de natures à améliorer les conditions de vie des femmes.

Cependant, le chemin est encore long, les obstacles sont nombreux qui freinent la promotion professionnelle de la Femme, l'épanouissement des femmes rurales et handicapées. Il faut reconnaître que ce problème ne concerne pas seulement le Mali, il existe sous d'autres cieux et relève de l'héritage culturel ; l'égalité n'est pas pour demain⁹.

⁸ 8 Mars 2005, Essor N° 15657, page 7 du 8 Mars 2006.

⁹ De Me Kadidia Sangaré, avocat à la cour, Essor N° 15657, page 7 du 8 Mars 2006.

Le Salut de la Femme passe par la scolarisation massive des filles, le changement de l'environnement socio culturel et des mentalités. Les Femmes leaders pensent que pour atteindre l'égalité des chances pour un développement durable, il faut inciter les filles à aller le plus loin possible dans les études (toutes disciplines) ; c'est ainsi qu'elles parviendront à l'indépendance financière.

2.7. Perception de la population sur la pauvreté

En attendant une évaluation finale de la première phase du CSLP, l'analyse de la pauvreté porte ici sur les premiers résultats de l'enquête 1-2-3¹⁰. Il s'agit de l'analyse de la perception des populations de l'agglomération de Bamako par rapport à la gouvernance, la démocratie et la lutte contre la pauvreté en vue de l'appréciation des dimensions extra économiques pour le suivi et l'évaluation des stratégies de développement.

Lorsqu'on interroge la population sur ce qui signifie « être pauvre », 88% invoquent un niveau de consommation inférieur à un seuil minimum de subsistance ; 79% des individus parlent de l'incapacité à influencer ses conditions de vie. Le consensus quant à l'évaluation subjective par la population de l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté est massif avec 86% des habitants qui s'accordent sur le caractère prioritaire de la réduction de la pauvreté. Cependant, 68% estiment que les politiques publiques de lutte contre la pauvreté donnent quelques résultats ; 18% déclarent être convaincus de leur efficacité.

S'agissant de la gouvernance, le jugement de bamakois est mitigé. Globalement, 56% font confiance à l'Administration en général. Cependant des disparités existent suivant les types d'administrations. L'armée est la mieux perçue, 77% des citoyens se montrent satisfaits de ses prestations ; les services de santé et le système de sécurité sociale comptent 60% de satisfaits. Avec 55%, la police se situe à la moyenne des différents services. L'administration fiscale et le système judiciaire sont pointés du doigt¹¹, puisque plus de la moitié de la population ne leur fait pas confiance (53% et 54% respectivement). Enfin le système de l'enseignement public est en ligne de mire pour ses mauvaises performances avec 35% de satisfaits. Selon la population, ce qui explique cette perception est la corruption et l'absentéisme dans la fonction publique. La corruption gangrène effectivement les rouages de l'Administration ; 10% des bamakois ont été directement victimes de la corruption en 2001. La ponction de la corruption affecte plus les pauvres ; parmi les victimes, les ménages pauvres ont dû verser 4,1% de leur revenu à des fonctionnaires indécents contre 0,5% pour les ménages riches.

En ce qui concerne la démocratie, 79% des bamakois se prononcent pour ce type de régime ; à peine 12% la rejette sans ambiguïté. Les bamakois pensent que les caractéristiques essentielles de la démocratie sont « la liberté d'expression et de presse » et de « la liberté politique » pour 90% des populations ; « la liberté de culte » pour 89% ; « l'organisation d'élections libres et transparentes » ainsi que « l'égalité des chances devant la loi » pour 87% des bamakois. Si l'adhésion aux principes démocratiques est unanime, le diagnostic sur son fonctionnement réel est plus nuancé ; 13% des bamakois estiment que la démocratie fonctionne très bien auxquels il faut ajouter les 43% qui déclarent qu'elle fonctionne plutôt bien. Cependant, 18% se disent très mécontents de la vie démocratique dans le pays. Outre la démocratie, trois autres types de régimes (armée, Homme fort et gouvernement d'experts) ont été proposés à l'appréciation des

¹⁰ Enquête réalisée à partir de 2001 dont les premiers résultats ont été publiés en 2005. Elle a été réalisée conjointement dans 7 pays africains au sud du Sahara et 5 pays latino américains en vue de l'intégration des dimensions extra économiques pour suivre et évaluer les stratégies de développement.

¹¹ Premiers résultats de l'enquête 1-2-3, page 9.

bamakois. Ils ont été tous mis en minorité. Il faut cependant noter qu'une forte minorité de la population ne verrait pas d'un mauvais œil un pouvoir militaire (26%) ou autoritaire (35%), alors que 47% accepterait une mise sous tutelle au profit d'un pouvoir « technocratique ». Les plus pauvres sont à peine moins favorables à la démocratie que les moins pauvres.

En conclusion, la situation sociale en 2005 a été difficile à cause de la crise alimentaire et du renchérissement des prix des produits pétroliers qui ont provoqué une inflation domestique sans précédent. La conjoncture sociale de ces dernières années est caractérisée par le développement d'un certain nombre de phénomènes qui entravent l'épanouissement social. Il s'agit entre autres de : l'insécurité routière ; l'attaque des criquets pèlerins ; les litiges fonciers ; l'insécurité dans la sous région, etc.

III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN 2006

Les interventions de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre du CSLP seront surtout axées en 2006 et pour les années à venir sur l'instauration d'un environnement judiciaire et réglementaire fiable et transparent, favorisant l'accroissement des investissements privés nationaux et étrangers, ainsi que les investissements dans les infrastructures publiques et le développement des ressources humaines. Une telle réorientation sera assortie de politiques financières destinées à renforcer la stabilité macro-économique et la promotion du secteur privé. La préparation en cours de la deuxième génération du CSLP illustre cette volonté.

3.1. Secteur réel

Après la situation économique relativement difficile qui a prévalu en 2005, l'année 2006 constituera pour le Mali une année charnière pour la mise en œuvre du programme économique appuyé par la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance couvrant la période 2004-2007 et l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM) du Mali.

Pour l'année 2006, le taux de croissance économique ressortirait à 6%, porté par l'ensemble des secteurs. Un appui au secteur agricole est prévu à travers notamment les projets de mise en valeur de la Plaine du Moyen Bani, d'aménagement du périmètre irrigué de Manikoura, le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) et le Programme d'Appui aux services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP).

Au niveau du secteur secondaire, la production d'or est attendue en hausse de 9,6%, soit 58 tonnes en 2006, avec l'entrée en production de deux (02) nouvelles mines à Kodiéran et Tabakoto.

Le tertiaire devrait tirer profit de la poursuite du programme de modernisation et d'extension de la branche des télécommunications, de la création d'une nouvelle Compagnie Aérienne et du développement des activités de Transrail-Sa.

Les contributions sectorielles à la croissance ressortiraient respectivement à 2,6 point ; 1,9 point et 1,0 point de pourcentage pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Au niveau de l'emploi du PIB, la consommation totale, notamment celle des ménages dont le taux de croissance est projeté à 11,2% en 2006 et les exportations (tirées par les ventes d'or) constitueront les principaux moteurs de la croissance.

L'amélioration prévisible de la situation budgétaire de l'Etat, en relation avec la réduction des subventions au secteur coton qui ont atteint près de 31 milliards en 2005, devrait accroître ses marges de manœuvre et favoriser l'accélération des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures.

Par ailleurs, les efforts attendus du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions proposé par le Conseil Présidentiel pour l'investissement, visant à lever les obstacles à la création et au développement des entreprises, devraient stimuler l'investissement privé.

3.2. Finances publiques

3.2.1 Recettes

Les recettes totales et dons passeraient de 613,5 milliards de FCFA en 2005 à 698,2 milliards en 2006, soit une hausse de 13,8%.

Les recettes totales en 2006 atteindraient 535,6 milliards de FCFA contre 486,9 milliards, soit une hausse de 10,0% par rapport à leur niveau de 2005.

La même tendance serait observée au niveau des recettes fiscales qui augmenteraient de 9,3% en passant de 430,0 milliards de FCFA en 2005 à 469,9 milliards en 2006. La pression fiscale serait de 15,7%, légèrement inférieure de 0,1 point à son niveau de 2005 et toujours en deçà de la norme communautaire qui est de 17% minimum.

Le niveau des dons mobilisables en 2006 s'élèverait à 162,6 milliards contre 126,6 milliards en 2005, soit une hausse prévisible de 28,4%.

3.2.2. Dépenses

Les dépenses totales et prêts nets passeraient de 727,4 milliards de FCFA en 2005 à 798,9 milliards en 2006, soit une hausse de 9,8%.

Au cours de la même période, les dépenses courantes augmenteraient de 10,1% en passant de 380,1 milliards de FCFA à 418,4 milliards de FCFA et les dépenses en capital de 21,5% en passant de 282,7 milliards de FCFA à 343,6 milliards de FCFA.

Cette hausse serait essentiellement imputable aux dépenses de transferts et subventions qui augmenteraient de 17,3 milliards au cours de la période sous revue.

Les dépenses budgétaires passeraient de 662,8 milliards de FCFA en 2005 à 762,0 milliards de FCFA en 2006, soit une hausse de près de 15,0%.

Une augmentation de 6,3% de la masse salariale est prévue en 2006. Celle-ci passerait de 140,2 milliards en 2005 à 149,0 milliards de FCFA en 2006 en raison essentiellement de la poursuite de l'application de la nouvelle grille indiciaire au traitement du personnel de la Fonction Publique et la prise en compte de l'incidence financière des avancements en 2005 (par l'application du pacte de solidarité et de croissance conclu entre l'Etat et les partenaires sociaux).

La hausse des dépenses en capital est essentiellement liée à l'augmentation des dépenses financées sur ressources extérieures (28,3% entre 2005 et 2006), passant de 185,2 milliards de FCFA en 2005 à 237,6 milliards de FCFA en 2006.

3.2.3. Soldes budgétaires

Le déficit base engagement dons exclus se creuserait pour atteindre 263,3 milliards de FCFA en 2006, soit une aggravation de 22,8 milliards de FCFA. Par rapport au PIB, il serait de 8,8% en 2006.

Le solde budgétaire de base s'améliorerait en s'affichant à -25,7 milliards de FCFA en 2006 (-0,9% du PIB) contre -55,3 milliards de FCFA en 2005.

3.2.4 Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse

Le déficit base caisse dons inclus serait de 100,7 milliards de FCFA en 2006 contre 125,0 milliards de FCFA une année plus tôt, soit une amélioration de 24,3 milliards de FCFA. En pourcentage du PIB, cela représenterait 3,4% en 2006 contre 4,6% en 2005, soit 1,2 point de moins.

3.2.5. Financement

Les ressources qui serviraient au financement du déficit base caisse sont estimées à 100,7 milliards de FCFA en 2006 alors qu'elles étaient à 125,0 milliards de FCFA en 2005. Elles proviendraient entièrement de l'apport extérieur à hauteur de 138,2 milliards de FCFA.

Le financement intérieur atteindrait -37,5 milliards de FCFA en 2006 contre -2,0 milliards FCFA en 2005. La contribution du secteur bancaire serait de -34,0 milliards de FCFA contre 20,0 milliards FCFA en 2005. La variation de la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'établirait à -33,4 milliards de FCFA en 2006 contre 20,5 milliards de FCFA en 2005.

Le financement extérieur augmenterait de 8,8% passant de 127,0 milliards de FCFA à 138,2 milliards de FCFA entre 2005 et 2006. Ce financement porterait essentiellement sur les emprunts projets qui atteindraient 110,8 milliards de FCFA en 2006 contre 110,0 milliards FCFA en 2005 et des emprunts budgétaires pour un montant de 48,5 milliards FCFA contre 28,7 milliards FCFA en 2005. Il est prévu dans le financement au titre de l'initiative PPTE 24,6 milliards de Fcfa en 2006 contre 31,2 milliards réalisés en 2005.

Au titre des tirages, 11,1 milliards seraient remboursés aux bailleurs du PAS.

Le recours exceptionnel au financement monétaire appelé avance statutaire s'élèverait également à 2,1 milliards de FCFA comme en 2005.

3.3. Echanges extérieurs

3.3.1. Comptes des transactions courantes

Le compte des transactions courantes s'améliorerait en 2006 en raison notamment de l'amélioration du solde commercial, du déficit des services et du déficit des revenus. Le déficit des transactions courantes s'établirait à 186,5 milliards de FCFA en 2006, en amélioration de 13,8 milliards de FCFA par rapport à l'année 2005.

Les perspectives des exportations du Mali au titre de l'année 2006 s'annoncent bonnes (639,950 milliards de FCFA) suite à la progression des principales catégories des produits exportés tels que les fibres de coton (+12,7%) et de l'or non monétaire (+5,6%). En 2006, les prévisions des exportations des fibres de coton et de l'or non monétaire seront prometteuses du fait respectivement de l'évolution du cours plus favorable et de l'exploitation de nouvelles mines à Loulo, Tabakoto et kodiéran.

S'agissant des importations, elles seront fixées à 843,281 milliards de FCFA en 2006, en amélioration de 31,931 milliards de FCFA par rapport à l'année 2005. Cette progression résulterait notamment de l'accroissement de la valeur des produits pétroliers (28% du total des

importations). Cependant, les importations de produits alimentaires devraient baisser de 6,3%, compte tenu de la bonne campagne agricole 2005/2006.

Le déficit des services s'établirait à 128,4 milliards de FCFA en 2006, en amélioration de 5,2 milliards de FCFA par rapport à l'année 2005. Cette amélioration s'expliquerait notamment par la poursuite d'une politique touristique vigoureuse.

La balance des revenus afficherait un déficit de 111,5 milliards de FCFA en 2006, soit 4,0 milliards de FCFA de moins qu'en 2005. Cette amélioration découlerait de la légère baisse des revenus d'investissements privés générés par les activités minières.

3.3.2. Compte de capital et d'opérations financières

Le compte de capital et d'opérations financières retrace le besoin de financement de l'économie nationale qui serait pris en charge par le concours financier des agents économiques du reste du monde. Ce solde ressortirait de 221,5 milliards de FCFA en 2006 contre 272,3 milliards en 2005. Cette baisse s'expliquerait notamment par un repli de l'excédent du compte des opérations financières.

Le solde du compte des opérations financières est prévu à 89,7 milliards de FCFA en 2006, en baisse de 100,4 milliards de FCFA par rapport à l'année 2005. Cette évolution est en liaison avec la baisse des investissements nets des autres services.

Pour l'année 2006, le solde du compte de capital afficherait un excédent de 131,8 milliards de FCFA, en hausse de 49,6 milliards de FCFA par rapport à l'année 2005. Cette évolution est due en partie par l'accroissement des dons projets qui passeront de 75,2 milliards de FCFA en 2005 à 126,8 milliards de FCFA en 2006.

3.3.3. Le solde global et le financement

Le solde global enregistrera un solde excédentaire de 35 milliards de FCFA en 2006 contre 77 milliards de FCFA en 2005, soit une détérioration de 54,5%. Cette évolution sera en liaison en partie avec la dégradation de l'excédent du solde des opérations financières qui s'établira à 89,7 milliards de FCFA en 2006, en baisse de 100,4 milliards de FCFA par rapport à l'année 2005.

Le financement exceptionnel passera de 31,2 milliards de FCFA en 2005 à 24,6 milliards de FCFA en 2006, soit une baisse de 6,6 milliards de FCFA. Cette baisse s'expliquera en partie par la réduction de l'allègement de la dette extérieure publique résultant de l'initiative PPTTE.

3.4. Monnaie activités bancaires

Les prévisions monétaires à fin décembre 2006 indiquent un accroissement de la masse monétaire suite à une augmentation des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur.

3.4.1. Masse monétaire

La masse monétaire est projetée à 902,8 milliards de Fcfa à fin décembre 2006, en hausse de 7,3% rapport à son niveau de fin 2005. Cette évolution se reflète de l'augmentation des dépôts en banque.

3.4.1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont projetés à 479,6 milliards de FCFA à fin décembre 2006, après une estimation de 444,6 milliards en 2005, soit une progression de 35 milliards de FCFA ou 7,9%. Cette hausse sera imputable à la BCEAO dont la position extérieure créditrice sera renforcée en 2006 avec un montant de 470,4 milliards de FCFA contre une réalisation de 407,0 milliards de FCFA en 2005.

3.4.2. Crédit intérieur

Il est attendu à 476,8 milliards de FCFA en 2006, en hausse de 5% par rapport à son niveau de 2005. Cette augmentation résulterait d'une progression de 14,5% des crédits à l'économie.

3.4.3. Crédit à l'économie

Le crédit à l'économie est estimé à 564,5 milliards de FCFA en 2006, soit une hausse de 14,5% par rapport à 2005. Cette évolution s'expliquera par la hausse considérable des crédits ordinaires.

3.4.4. Position Nette du Gouvernement

Pour l'année 2006, la position nette du Gouvernement sera détériorée en se fixant à -87,7 milliards de FCFA contre -38,8 milliards de FCFA en 2005, du fait de la baisse continue des dépôts publics dans les banques.

IV. PERSPECTIVES SOCIALES EN 2006

4.1 Éducation

Les principales contraintes qui entravent la bonne marche de l'école sont entre autres : l'insuffisance des infrastructures préscolaires ; l'insuffisance des infrastructures et des matériels didactiques ; le niveau encore faible de la scolarisation des filles ; la faible qualification des ressources humaines ; l'insuffisance de ressources humaines et financières ; l'inadéquation du profil de formation de certains professeurs d'IFM à la formation des maîtres de l'enseignement fondamental ; la non disponibilité du curriculum de l'enseignement normal ; les difficultés de recrutement des formateurs pour les zones dites difficiles ; l'inexistence de structure de formation initiale des formateurs de l'Enseignement Technique et Professionnel ; l'insuffisance des capacités d'accueil des résidences face à une augmentation de plus en plus croissante de la demande du fait de l'évolution des effectifs des étudiants ; l'insuffisance du nombre de bus pour assurer le transport des étudiants ; etc.

Le département de l'Éducation entend réaliser en 2006 un certain nombre d'actions parmi lesquelles nous citons :

- la poursuite du plan de renforcement des structures d'accueil par la construction de 1 000 salles de classe, la réhabilitation de 250 et la reconstruction de 150 autres au niveau fondamental ;
- l'amélioration de la couverture des écoles des milieux défavorisés en cantines scolaires ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la politique d'accélération de la scolarisation des filles ;
- le recrutement et la formation de 600 éducateurs des CED en vue de la création de 600 CED ;
- l'élaboration des premiers modules de formation professionnelle pour les 20 465 finalistes des CED ;
- l'élaboration du curriculum de l'enseignement normal et l'adaptation de celui de l'enseignement fondamental à la formation initiale ;
- l'élaboration, la validation et la mise en œuvre d'une politique nationale en matière d'enseignement secondaire général ;
- la redéfinition des séries et la relecture des programmes (en cours) pour permettre l'amélioration des apprentissages en les adaptant aux profils de formation de l'université ;
- l'ouverture des lycées de Kalabancoro et de Mopti ;
- la réforme de l'Inspection ;
- la Construction et l'équipement du Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Bankass ;
- l'ouverture de 110 nouveaux postes pour le recrutement de professeurs au niveau des Académies d'Enseignement ;
- l'ouverture de nouvelles filières adaptées aux besoins de l'économie. Il s'agit de l'agro-alimentaire, la réparation d'appareils électro-ménagers et l'électricité à l'IFP de Ségou ; la construction métallique, la menuiserie bois, la maçonnerie-carrelage à l'IFP de Sévaré ; la construction métallique et la maçonnerie-carrelage, à l'IFP de Diré ;
- L'élaboration des programmes de huit (8) nouvelles filières : hôtellerie (hébergement accueil, petite restauration) ; mécanique (moteurs marin fabrication d'embarcations légères) ; tissage (tapisserie filets de pêche), mécanique des motos pompes ; mécanique agricole, agriculture-cultures irriguées ; pisciculture ; maroquinerie ;
- l'ouverture à l'ENI de la cellule de formation initiale des formateurs de l'ETP pour les filières du tertiaire, de l'industrie, du Génie civil et des Mines ;
- la réhabilitation de l'ENSup (2ème phase) ;
- la dotation des grandes écoles en Bus ;

- le renforcement des relations entre l'IPR/IFRA et les structures partenaires des différents ministères, il importe d'ouvrir au niveau du cycle ingénieurs en 2006 la spécialité « Agro-économie ».
- la réception et la mise en service du Bloc Pédagogique de la FLASH ;
- la formation continue de 135 professeurs ;
- le recrutement de 160 assistants ; etc.

L'exécution du PRODEC se poursuivra à travers le deuxième Programme d'Investissement Sectoriel de l'Éducation (PISE-II).

4.2. Santé

Les activités de l'année 2006 seront exécutées à travers la mise en œuvre de la deuxième phase du PDDSS. Le PDDSS II comprend une composante santé et une composante développement social. Les sept volets de la composante santé sont :

- l'accessibilité géographique aux services de santé des districts sanitaires ;
- l'amélioration de la disponibilité des ressources humaines qualifiées ;
- l'amélioration de la disponibilité des ressources matérielles (médicaments, vaccins, et consommables médicaux) ;
- l'amélioration de la qualité des services de santé ;
- l'accessibilité financière, soutien à la demande et participation ;
- l'amélioration de la qualité des services dans les établissements hospitaliers et institutions de recherche ;
- le renforcement des capacités institutionnelles y compris la décentralisation et le transfert de compétence.

Dans la mise en œuvre des plans opérationnels 2006 il est prévu un certain nombre d'actions telles que :

- la supervision en direction du personnel des niveaux CSCOM, CSREF et établissements sanitaires privés ;
- l'extension de l'organisation de la référence et contre référence se poursuivra ;
- la disponibilité des kits de césarienne dans tous les CSREF pour la gratuité de la césarienne demeure une priorité ;
- l'organisation de deux passages des JNV dans le cadre de l'éradication complète de la poliomyélite au Mali ;
- l'organisation de certains programmes particuliers :
 - En matière de lutte contre la tuberculose, l'accent sera mis sur :
 - le renforcement des capacités de prise en charge ;
 - la surveillance épidémiologique intégrée et la gestion des épidémies ;
 - le contrôle de qualité des examens de microscopie des crachats sur la base de la relecture des lames dans le réseau de laboratoires du pays.
 - Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide lors des CPN et vaccinations aux groupes cibles se poursuivra. La prise en charge précoce des cas de paludisme à domicile sera renforcée. La promotion de la lutte contre le paludisme se fera à travers l'organisation de la Journée Africaine et la Semaine Nationale de Lutte contre le paludisme.

- En matière de lutte contre la lèpre, le seuil d'élimination inférieur à 1 cas pour 10 000 habitants sera maintenu. Les actions seront renforcées dans les districts sanitaires n'ayant pas encore atteint le seuil d'élimination.
- Concernant l'immunisation des groupes cibles, l'élaboration du plan pluriannuel 2006-2015, l'organisation de campagnes de rattrapage contre le tétanos maternel et néonatal, l'extension du vaccin anti-hémophilus B (HIB) dans les capitales régionales, la vaccination des populations contre la fièvre jaune dans les zones à risque, l'organisation des JNV contribueront à la réduction de la mortalité maternelle et infantile.
- Dans le cadre de la lutte contre le ver de guinée, l'isolement précoce des cas, la distribution de tamis, le traitement à l'abatte des marres et le renforcement de la surveillance épidémiologique se poursuivront.
- En matière de lutte contre les maladies cécitantes, la mise en œuvre de la stratégie CHANCE, le traitement de masse à l'azythromycine, la chirurgie de la cataracte en stratégie mobile seront développés.
- Un accent sera mis sur :
 - la lutte contre les bilharzioses et les helminthiases ;
 - les filarioses lymphatiques ;
 - les maladies non transmissibles.
- la lutte contre le VIH/SIDA : l'extension de la Prévention de la Transmission Mère Enfant (PTME), l'extension des centres de dépistage volontaire, l'extension de la gratuité des ARV dans la prise en charge des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA (PVVIH) aux régions du Nord se poursuivront en 2006 ;
- la mise en oeuvre du Système d'information : la révision des outils du système d'information sanitaire va concourir à une prise en compte des informations fiables relatives à l'ensemble des interventions prévues dans le cadre du PRODESS II. Elle va permettre également de calculer les principaux indicateurs retenus ;
- l'organisation de la médecine traditionnelle : l'organisation des thérapeutes traditionnels en association va se poursuivre dans les régions et les cercles pour une meilleure coordination des actions entreprises dans le domaine de la production et de la diffusion des médicaments traditionnels améliorés ;
- l'organisation de la recherche : les études et recherche seront réalisées à tous les niveaux. Un accent sera mis sur la coordination de la recherche, sa dissémination et l'utilisation des résultats des études et recherches réalisées ;
- l'assistance technique : les brigades cubaines et chinoises continueront d'appuyer les CSREF et les établissements publics hospitaliers pour l'offre des soins de qualité aux populations sur l'ensemble du pays. Cette assistance renforcera les capacités d'intervention des structures de soins et les compétences du personnel sanitaire aux différents niveaux de la pyramide sanitaire ;
- le recrutement du personnel en 2006 pour assurer les missions assignées se poursuivra sur les ressources PPTTE, le financement communautaire et les ressources propres. La formation des spécialistes pour palier au déficit dans les établissements publics hospitaliers et les établissements de recherche va se réaliser avec l'appui des PTF du PRODESS. L'amélioration des conditions d'encadrement des stagiaires dans les formations sanitaires demeure une priorité dans les plans opérationnels 2006.

4.3. Sinistres divers

Le dispositif de prévention et de prise en charge des sinistres et catastrophes n'est pas suffisamment appuyé pour pouvoir couvrir tout le territoire.

En perspectives, il est prévu :

- l'installation de centres de secours dans les villes et sur les routes (4 centres de secours supplémentaires à Bamako, un supplémentaire par région) ;
- l'installation de 10 postes de secours routiers en raz de campagne ;
- le renforcement des équipements (véhicules d'incendie, ambulances équipées, véhicules de secours routiers, etc.) ;
- la mise en place de stocks de secours (tentes, alimentation, appareils de purification d'eau ;
- la formation des agents en prévention des catastrophes et d'organisation des secours (exercice de simulation) en camp bloqué de trois jours par région ;
- le renforcement du dispositif de coordination de toutes les structures chargées de la circulation routière et de la délivrance des documents y afférents (Permis de conduire, certificat d'aptitude des auto écoles, contrôle technique, etc.) ;
- le renforcement de la sensibilisation des populations pour un plus grand civisme ;
- l'introduction du code de la route dans les programmes scolaires ; etc.

4.4. Emploi

L'un des problèmes brûlants de l'emploi au Mali demeure l'inadéquation entre formation et l'emploi auquel on peut ajouter la faiblesse de la structure du marché en terme de création d'emplois durables. Avec les grands chantiers qui seront lancés dans le cadre de la deuxième génération du CSLP, notamment dans les domaines de la cimenterie, la sucrerie, les aménagements agricoles, les transports et infrastructures, le textile, le bétail et la viande, la transformation des fruits et légumes, la recherche pétrolière, etc., des emplois durables pourront être créés à moyen terme.

4.5. Logement

L'exécution du programme de logements sociaux lancé en 2003 se poursuivra en 2006 avec un accent particulier sur les régions. Avec les nouvelles mesures régissant la vente des parcelles ainsi que la poursuite du soutien de l'Etat aux sociétés immobilières, les conditions d'accès au logement seront meilleures.

4.6. Genre

La promotion de la femme est une volonté politique sans équivoque¹². La création en 1997 du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est la marque de la volonté politique de prendre en compte les femmes et les enfants dans les actions de développement.

La participation des femmes à la prise de décisions dans les affaires publiques, administratives et politiques est fortement sollicitée par les organisations féminines ; le Président de la République a fait part de sa pleine adhésion à l'égalité des chances, à l'équité et au respect des quotas au niveau des collectivités locales. Le même esprit doit animer les autres institutions ; le Président s'est prononcé pour la désignation de femmes aux postes élevés de responsabilité et

¹² Propos du Président de la République lors de la célébration du 8 mars 2005, Essor N° 15658 du 9 mars 2006, page 16.

a annoncé que, désormais, les cabinets ministériels et les grandes directions devront tenir compte de cette orientation.

La promotion économique de la Femme figure en bonne place dans les priorités du Gouvernement ; le Chef de l'Etat a promis que tout sera entrepris pour relever ce grand défi qui passe, notamment, par le renforcement de la microfinance au profit des femmes et des jeunes. Le Président de la République a par ailleurs rappelé que les choses pourraient aller plus vite mais qu'il faudrait éviter « toute provocation inutile » concernant la lutte contre les mutilations génitales féminines. Il a révélé que la lutte contre ces pratiques est essentielle mais est souvent faite avec passion par les organisations féminines, il est donc nécessaire de mener ce combat dans la courtoisie pour éviter « toute provocation inutile ». D'autres aspects relatifs à l'accès à l'eau potable, la paix, la sécurité alimentaire, le projet de code du mariage, etc. seront aussi en premier plan dans la stratégie de développement.

4.7. Perception de la population sur la pauvreté

Dans une perspective de long terme, les facteurs de sous développement du Mali évoqués par la population sont la « mauvaise gestion des dirigeants du pays » pour 83% de la population ; « la mentalité et les comportements de la population » pour 73% des bamakois ; « la faiblesse des ressources naturelles du pays » pour 70% des citoyens ; « le poids du passé colonial » pour 56% des citoyens et « les interventions étrangères (bailleurs de fonds et firmes que multinationales) » pour 51% des bamakois. Ainsi, les bamakois dans la grande majorité pensent que le changement relève du domaine de l'action humaine et de la politique ; le sous-développement n'est pas une fatalité !

En ce qui concerne les priorités de développement pour les 10 années à venir, les bamakois estiment que « le maintien de l'ordre dans le pays » et « la lutte contre l'inflation » occupent les premières places avec respectivement 56% et 32% de la population. A peine 9% affirment la priorité devrait être « d'accroître la participation des citoyens aux décisions du gouvernement » tandis que 3% plaident en faveur de politiques visant à « garantir la liberté d'expression ».

Le résultats de l'enquête 1-2-3 sont clairs : le développement économique et l'amélioration des conditions de vie matérielles d'une part, la liberté et la démocratie de l'autre, ne peuvent pas être considérées comme des alternatives qui devraient faire l'objet d'arbitrages. La question n'est pas de trancher entre bien manger ou pouvoir s'exprimer librement, mais de bien manger et de vivre libre ! C'est justement le sens de la relecture du CSLP afin que la deuxième génération du CSLP (2007-2011) qui est cours d'élaboration puisse embrasser les préoccupations et les priorités de tout le peuple pour un développement durable et harmonieux.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La conjoncture économique et sociale de ces dernières années a été difficile ; cette situation a empiété les objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté en 2004 et 2005. Avec la bonne campagne agricole 2005/2006 et une relative stabilité du prix du pétrole, un réel espoir de croissance s'annonce pour 2006.

En 2005, le taux de croissance économique réel a atteint 6,8% contre 2,3% en 2004. Cette amélioration par rapport à 2004 est essentiellement imputable à la hausse de la production céréalière et à celle de l'or. Cependant, l'année 2005 a subi les effets de la mauvaise pluviométrie de 2004 et ceux de la hausse du prix du pétrole, provoquant une crise alimentaire grave avec une inflation de l'ordre de 6,4% en 2005.

Malgré les efforts en matière de gestion budgétaire et monétaire, des difficultés persistent en matière de respect de tous les critères de convergence de l'UEMOA. Le niveau du solde budgétaire de base reste fragile, la norme du taux de pression fiscale n'a jamais été atteinte. En revanche, à l'exception des années à forte déficit pluviométrique, les résultats sont très encourageants en matière de maîtrise de l'inflation.

Les performances économiques de 2005 se poursuivront en 2006 ; ainsi, il est prévu un taux de croissance du PIB de 6% en 2006 et un retour à un taux d'inflation modéré. Cette reprise proviendrait essentiellement d'une relance de la production agricole et industrielle.

Avec la conjoncture difficile de 2005, l'Etat a été obligé d'augmenter les dépenses sociales pour soutenir les populations victimes de la crise alimentaire et la de hausse du prix du pétrole. En 2006, avec l'application effective de l'appui budgétaire et la mise en application de la décision d'annulation de la dette multilatérale, l'exécution du budget et l'orientation effective des dépenses vers les objectifs prioritaires s'amélioreront.

De l'examen des différents agrégats macroéconomiques de ces dernières années, il ressort que notre économie est caractérisée par :

- une production agricole qui accuse de fortes fluctuations résultant de la pluviométrie ;
- une dépendance de l'économie du financement extérieur en raison de l'insuffisance de l'épargne intérieure ;
- une fluctuation du cours des produits d'exportation (notamment l'or et le coton) ;
- une augmentation continue des prix des produits d'importation (pétrole, biens d'équipement etc.) ;
- une vulnérabilité de l'économie face aux tensions sociopolitiques dans la sous région ;
- une prépondérance de la fiscalité de porte dans les recettes totales.

Des mesures macro-économiques et structurelles devront être mises en œuvre en vue de réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes, de maîtriser les chocs endogènes qui entravent l'atteinte des objectifs de nos politiques économiques, et d'améliorer les indicateurs de suivi-évaluation du CSLP.

En vue d'atteindre les objectifs du CSLP, à court et moyen termes, un certain nombre de recommandations s'imposent :

I. Au titre des recommandations macroéconomiques

1. poursuivre l'opérationnalisation du plan d'action du CSLP-I et assurer son évaluation ;
2. élaborer le document de la deuxième génération du CSLP ;
3. assurer un suivi évaluation régulier des actions de lutte contre la pauvreté ;
4. renforcer et accélérer les programmes d'aménagements hydro agricoles ainsi que la mécanisation de l'agriculture afin de développer les cultures irriguées et les cultures de contre saison en vue de réduire la vulnérabilité du secteur primaire aux aléas climatiques ;
5. renforcer le dispositif de sécurité alimentaire ;
6. instituer un dispositif d'intervention et de suivi de la grippe aviaire au Mali ;
7. intensifier la recherche pétrolière ;
8. mettre en œuvre le plan stratégique national du secteur minier adopté en 2005 ;
9. prendre des mesures en faveur de la réduction du coût des facteurs (Eau, Electricité, Téléphone, Transport, etc.) afin d'attirer les investisseurs étrangers vers les secteurs porteurs et d'encourager l'investissement privé national dans tous les domaines ;
10. Diversifier la production et promouvoir les exportations ;
11. maintenir et renforcer l'image du pays en matière de stabilité socio-politique, de bonne gouvernance, et de transparence dans la gestion des affaires publiques ;
12. prendre les dispositions institutionnelles en vue d'une utilisation judicieuse des plus values qu'engendreraient l'annulation de la dette multilatérale du Mali ;
13. instaurer un système d'incitation/sanction dans la fonction publique pour remédier au dysfonctionnement structurel de l'Administration publique ;
14. renforcer les capacités techniques et humaines des services chargés de la planification par le recrutement d'agents et l'amélioration de leurs conditions de travail ;
15. instituer un système de centralisation des statistiques économiques financières et sociales par le renforcement des capacités du Comité de Prévision et de Modélisation récemment mis en place ; etc.

II. Au titre des recommandations sectorielles

Au titre de la santé :

- renforcer la qualité des services de santé ;
- rendre effective la gratuité de la césarienne et des anti rétroviraux sur toute l'étendue du territoire ;
- rendre effectif l'exercice des collectivités territoriales dans leur compétence de la mise en œuvre de la politique de santé ;
- augmenter l'utilisation des services de santé par les populations.

Au titre de l'éducation :

- renforcer la qualité des services de l'éducation ;
- accélérer la mise en œuvre du PISE-II.

Au titre de la décentralisation :

- renforcer le partenariat entre l'Etat, la société civile, le secteur privé et les collectivités territoriales ;
- assurer une bonne préparation des élections de 2007 ;
- prendre des mesures pour diminuer les conflits fonciers ;
- renforcer le cadre juridique et institutionnel en terme de décentralisation ;
- améliorer le fonctionnement des collectivités territoriales ;
- impulser un développement national, régional et local cohérent et durable.

Au titre de la promotion de la femme :

- élaborer les outils statistiques pour la production des données spécifiques relatives à la femme, à l'enfant et à la famille;
- renforcer le dispositif de l'accès de la fille à l'éducation à tous les niveaux et assurer la formation continue des femmes;
- promouvoir la participation de la femme à tous les niveaux de prise de décisions (culturel, social, économique, politique, etc.);
- promouvoir le micro crédit en destination de la femme;
- renforcer les capacités nationales en genre pour une systématisation de sa prise en compte dans les politiques et stratégies de développement du pays.

Au titre de la société civile :

- ratifier la convention n° 144 de l'OIT sur la consultation tripartite ;
- dynamiser les cadres de concertation par la mise en place d'un secrétariat permanent du dialogue social ;
- renforcer le conseil national de la société civile afin qu'il puisse jouer son rôle de coordination et de représentation de toute la société civile ;
- poursuivre les travaux du Pacte de Solidarité pour la Croissance.

Au titre de la protection civile :

- moderniser le trafic routier;
- instituer le code de la route et la prévention des sinistres dans les programmes scolaires;
- renforcer les capacités d'intervention des services de la protection civile;
- intensifier la vigilance et le contrôle dans l'attribution des documents aux usagers de la route;
- constituer des stocks de secours (tentes, aliments, appareils de purification d'eau etc....). pour faire face aux catastrophes; etc.

Au titre de l'environnement et de la communication :

- vulgariser l'utilisation, à grande échelle, des énergies nouvelles et renouvelables ;
- moderniser et renforcer le parc routier;
- adopter une politique nationale et un plan stratégique national TIC et des mesures incitatives pour attirer les investissements dans ce domaine.

Au titre de l'industrie, artisanat et tourisme :

- créer des zones industrielles viabilisées et faciliter l'obtention des terrains industriels ;
- mettre en place un fonds de promotion et de garantie des investissements industriels ;
- réduire le coût des facteurs de production (électricité, eau, téléphone, etc.) ;
- développer et moderniser les infrastructures de communication ;
- pérenniser l'organisation à dimension internationale du « Maouloud » à Tombouctou ; etc.

ANNEXES

ANNEXE N°1 : Indicateurs macroéconomiques

Rubriques	2003	2004	2005	2006
PIB Nominal	2 454	2 632	2 896	3 204
Taux de croissance réelle	7,6%	2,3%	6,8%	6,0%
Encours dette	1798,7	1814,2	1924,6	
<i>En % du PIB</i>	70,6%	73,7%	70,8%	
FBCF	443	447	447	463
<i>En % du PIB</i>	18,1%	17,8%	17,1%	15,7%
Total des recettes et dons	546,6	557,5	613,5	698,2
<i>En % du PIB</i>	22,9%	23,1%	22,5%	23,3%
Recettes fiscales	361,8	393,3	430,0	469,9
<i>En % du PIB</i>	15,2%	16,4%	15,8%	15,7%
Dons	112,3	103,3	126,6	162,6
Dépenses totales et Prêts nets	664,0	626,0	727,4	798,9
Masse salariale	100,1	121,9	140,2	149,0
<i>En % du PIB</i>	4,2%	4,5%	5,2%	5,0%
Déficit budgétaire base engagement	-129,8	-67,8	-113,9	-101,9
<i>En % du PIB</i>	-5,4%	-2,5%	-4,2%	-3,4%
Déficit budgétaire base hors dons	-17,4	-171,1	-240,5	-263,3
<i>En % du PIB</i>	-0,7%	-6,3%	-8,9%	-8,8%
Déficit budgétaire base hors PPTE	12,7	-39,8	-24,3	8,5
<i>En % du PIB</i>	0,5%	-1,6%	-0,9%	-0,3%
Solde des transactions courantes, transferts officiels compris	-157,5	-216,1	-200,3	-186,5
<i>En % du PIB</i>	-6,6%	-8,0%	-7,4%	-6,2%
Masse Monétaire	763,4	767,2	841,1	902,8
Assistance PPTE	30,1	28,7	30,0	31,2
Avoirs Extérieurs Nets	400,4	367,5	444,6	479,6
Exportation	539,3	515,8	585,2	640,0
Importations	727,9	577,4	649,1	683,1
Balance commerciale	-35,2	-61,6	-63,9	-43,1

Source : DNSI/DNPD

ANNEXE 2 : Evolution de la croissance sectorielle entre 2003 et 2006

ORIGINE DU PIB	2003	2004	2005	2006
PRIMAIRE	19,5%	-4,1%	7,4%	7,0%
AGRICULTURE	32,8%	-10,6%	10,1%	11,3%
ELEVAGE	4,5%	7,3%	4,3%	-0,2%
PECHE, FORET	2,6%	2,6%	3,4%	3,8%
SECONDAIRE	-8,6%	2,7%	9,0%	8,0%
INDUSTRIES EXTRACTIVES	-18,8%	-15,2%	19,3%	18,7%
INDUS. MANUFACTURIERES	-5,6%	19,0%	0,5%	0,2%
ENERGIE	11,0%	11,6%	10,2%	8,3%
BTP	4,4%	8,0%	7,6%	2,1%
TERTIAIRE	8,0%	7,4%	5,3%	4,3%
TRANSPORTS & TELECOM	10,6%	14,7%	14,8%	3,4%
COMMERCE	9,2%	6,1%	1,4%	3,6%
BANQUES ET ASSURANCES	7,7%	10,7%	-0,5%	4,1%
AUTRES SERVICES	4,9%	7,8%	-0,3%	-3,8%
SERVICES NON MARCHANDS	3,5%	3,9%	7,3%	0,9%
PIB au coût des facteurs	7,2%	1,7%	6,7%	5,7%
DTI et TVA intérieure	12,5%	8,8%	8,0%	9,9%
PIB au prix du marché	7,6%	2,3%	6,8%	6,0%
EMPLOIS DU PIB				
CONSOMMATION FINALE	7,2%	5,5%	5,8%	9,3%
MENAGES	4,7%	4,9%	6,6%	11,2%
ADMINISTRATIONS	18,5%	7,8%	2,8%	1,5%
FORM. BRUTE DE CAPITAL	55,7%	-32,6%	42,0%	-7,8%
FBCF	7,0%	7,9%	6,4%	1,2%
PRIVEE	2,5%	4,6%	7,3%	1,9%
PUBLIQUE	14,0%	12,5%	9,2%	0,2%
EXPORTATIONS	-6,8%	14,4%	-6,1%	8,2%
IMPORTATIONS	13,1%	-1,5%	6,7%	4,0%

Source : DNSI/DNPD

ANNEXE 3 : CONTRIBUTION A LA CROISSANCE DU PIB entre 2003 et 2006

SECTEURS/ANNEES	2003	2004	2005	2006	Moyenne 2002-2006
Primaire	6,9%	-1,6%	2,8%	2,6%	1,9%
Agriculture	6,3%	-2,5%	2,1%	2,4%	
Elevage	0,5%	0,8%	0,5%	0,0%	
Pêche forêt	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	
Secondaire	-2,3%	0,6%	2,1%	1,9%	1,4%
Industries extractives	-2,3%	-1,4%	1,5%	1,6%	
Indus. Manufacturières	-0,5%	1,4%	0,0%	0,0%	
Energie	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	
BTP	0,2%	0,4%	0,4%	0,1%	
Tertiaire	2,3%	2,3%	1,1%	1,0%	1,3%
Transports et Télécom	0,5%	0,8%	0,9%	0,2%	
Commerce	1,3%	0,9%	0,2%	0,5%	
Banques et assurances	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	
Autres services	0,4%	0,6%	0,0%	0,3%	
Services non marchands	0,4%	0,4%	0,7%	0,1%	
PISB	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	
PIB au coût des facteurs	7,2%	1,7%	6,7%	5,7%	4,9%
DTI et TVA intérieure	0,4%	0,6%	0,1%	0,3%	
PIB au prix du marché	7,6%	2,3%	6,8%	6,0%	5,4%

ANNEXE 4 : La production vivrière par Région en 2005 (en tonnes)

Région	Mil	Sorgho	Riz	Mais	Fonio	Blé /orge	Total
Kayes	37 610	146 256	1761	70 657	10 518	0	256 140
Koulikoro	249 092	178 949	41 621	123 573	2 535	0	594 835
Sikasso	139 837	165 378	118 157	393 409	4 393	0	816 336
Ségou	449 971	107 082	513 298	32 522	4 353	0	1 080 905
Mopti	245 162	18 867	117 744	5 958	4 792	0	389 450
Tombouctou	19 382	9 495	103 735	0	0	4 805	137 417
Gao	15 354	85	42 313	36	0	0	57 788
Bamako	1 402	3 015	7 196	8 309	7	0	31 512
Total	1 157 810	629 127	945 823	634 464	26 598	4 805	3 398 627

Source : RGA/DNSI/DNAMER/-CPS-MAEP/FAO